CASALEIRO
Producto d'Espanha
4 Litre
26.99$
Société des alcools du Québec

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Querin mazda
À LAVAL
1530, BOUL. CHOMEDEY
CHOMEDEY, LAVAL
688-4787

4

Aujourd'hui: nuageux à partiellement ensoleillé
Minimum -5° Maximum 2°
Demain: nuageux avec neige légère DÉTAILS CAHIER SPORT

• MONTRÉAL, MARDI 1er DÉCEMBRE 1992 109e ANNÉE N° 43 60 PAGES, 4 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



S 3 CANADIEN 3 SABRES 0

Le Canadien et la foule ont complètement étourdi les Sabres, dont c'était hier soir la première visite au Forum, et Patrick Roy a réussi son premier jeu blanc de la saison.

A 3 AGRESSION

Des analyses effectuées sur la fillette de 5 ans kidnappée et séquestrée dimanche à Senneville démontrent que l'enfant a été agressée sexuellement par son ravisseur.

A 3 MONORAIL

Le Canadien National et AMF dévoilent un ambitieux projet de monorail et de trains de 450 millions, appelé *Mon Train*, qui relierait Montréal à ses banlieues.

B 1 MÉDICAMENTS

Le processus d'approbation des nouveaux médicaments aura désormais davantage recours aux chercheurs de l'extérieur et aux données provenant de l'étranger.



C 1 SAPINS

Les ventes de sapins de Noël s'annoncent bonnes en dépit de la récession, sauf sur le marché de l'exportation, dont les producteurs tirent 80 p. cent de leur revenu.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... B10 à B12
marchandises C12
emplois C12
automobiles C13-C14
propositions d'affaires C8
Arts et spectacles
informations ..... B7 à B9, B12
ciné-horaire B8
Télé-horaire B8
Télévision B7
Bandes dessinées B11
Bridge C14
Décès C15
Économie ..... C1 à C11
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? . B10
Feuilleton C13
Horoscope C14
Le monde ..... B4 à B6
Loteries — résultats: A4
Mots croisés C12
Mot mystère C12
SPORTS
Réjean Tremblay S5

Archambault avait d'autres victimes en vue

« Une chance que vous m'ayez arrêté », a-t-il dit aux policiers

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

Après avoir arrêté Serge Archambault, formellement accusé hier d'avoir assassiné trois femmes, les policiers ont trouvé chez lui une liste donnant les adresses de trois maisons à vendre dans la région de Saint-Eustache.

À un policier qui l'interrogeait sur la raison de cette liste, Archambault a répondu: « Une chance que vous m'ayez arrêté, je ne sais pas ce qui aurait pu arriver».

La comparution d'Archambault, 36 ans, prévue pour 11 h hier au palais de justice de Saint-Jérôme, n'a eu lieu qu'à 14 h 30 parce que les policiers de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec et du ministère public attendaient des rapports d'expertises sur des ossements trouvés à Saint-Hubert.

Finalement, Me Ginette Gobeil a informé le juge Roger Lagarde, de la Cour du Québec, qu'elle retirait les deux chefs de meurtre au premier degré — Chantal Brière, 24 ans et Rollande Asselin, 47 ans — portés samedi, pour en reformuler un autre avec ces deux noms en plus de celui d'Anna-Maria Cordina, 29 ans. Cette jeune femme, qui travaillait au même endroit qu'Archambault à Montréal, est disparue de son domicile de Verdun vers le 16 juin 1989.

Le meurtre de Mme Brière a été commis le 26 novembre à Deux-Montagnes, et celui de Mme Asselin, le 6 janvier dernier à Saint-Calixte.

Marchandises volées

Selon les informations obtenues par *La Presse*, quand les policiers se sont présentés chez lui, Archambault leur a demandé s'ils venaient pour les meurtres de Chantal Brière, Rollande Asselin et Anna-Maria Cordina. Les membres de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ lui ont demandé s'il était mêlé à d'autres assassinats. Il a répondu par la négative.

Les policiers ont d'autre part trouvé des marchandises apparemment volées à son domicile de Saint-Eustache, où il vivait avec sa famille en banlieusard moyen.

Devant le juge Lagarde, Archambault, qui travaillait depuis peu comme vendeur sur la route pour une compagnie de produits alimentaires de Saint-Rémi-de-Napierville, est demeuré assis au banc des accusés, le corps penché en avant. Durant la mise en accusation, il fixait le plancher et tremblotait. Par deux fois, d'une voix faible, il a répondu affirmativement à des questions du tribunal.

D'après les policiers, il serait le type même du psychopathe.

Tendre père de famille (il a un enfant de quatre ans et un autre d'un an et demi), aimant son épouse et cordial avec ses voisins, il serait parfois en proie à des cri-

VOIR VICTIMES EN A 2



Se cachant le visage, Serge Archambault quitte le palais de justice de Saint-Jérôme pour être conduit à l'Institut Pinel, où il subira une évaluation psychiatrique. PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

« Quand un patient est libéré de Pinel, on ne peut le forcer à rester sous surveillance médicale »

JEAN-PAUL SOULIÉ

« La psychiatrie se doit d'être modeste », déclarait hier à *La Presse* le docteur Paul-André Lafleur, directeur-adjoint aux services professionnels de l'Institut Pinel. Le spécialiste ne pouvait évoquer le cas de Serge Archambault, un ancien pensionnaire de cette institution psychiatrique. D'abord pour des raisons de confidentialité professionnelle, et aussi parce que cet individu est aujourd'hui accusé du meurtre de trois femmes.

Serge Archambault a passé trente mois à l'Institut Pinel au début des années 1980. « Ici, à Pinel, explique le docteur Lafleur, nous recevons les cas considérés comme dangereux. Même des patients très malades, qui se croient menacés, peuvent ne pas être agressifs. Mais quand ils le deviennent, les autres centres psychiatriques nous les envoient parce que nous avons des structures plus fortes pour les traiter. »

Un patient peut ainsi passer trente mois à Pinel à la suite d'une condamnation ou sur recommandation du tribunal — l'avocat de Serge Archambault avait fait témoigner un psychiatre au procès de son client — mais on ne peut pas le contraindre à rester sous surveillance médicale quand il est libéré, à moins que des symptômes de désorganisation grave n'aient été relevés. Dans de tels cas, une hospitalisation suivra la détention. Si un patient ou un détenu ne semble pas dangereux, il sera libéré. C'est seulement s'il y a une ordonnance de garde de la commission d'examen, qui représente le lieutenant-gouverneur, que l'individu pourra être gardé en institution psychiatrique.

« On ne peut pas forcer une personne qui se déclare guérie à garder un contact avec son médecin trai-

VOIR PINEL EN A 2

La collecte des déchets par les cols bleus: 17,5 % de plus que le privé

GILLES GAUTHIER

La collecte des déchets domestiques par les cols bleus de la Ville de Montréal coûterait 17,5 p. cent de plus que celle qui est effectuée par l'entreprise privée.

C'est ce qu'affirme un document interne de la Ville daté de septembre 1992 et dont *La Presse* a obtenu une copie. Il a été produit par le service des Travaux publics à la demande du comité « partnership et privatisation », un des groupes de travail mis sur pied par l'administration « dans son exercice de réduction des budgets ».

En transférant 56 contrats au secteur privé, le 15 juillet prochain, pour n'en garder que 17, la Ville réaliserait sur une base annuelle des économies de 1,65 million, selon le document. De plus, la vente de 53 camions-tasseurs qui ne seraient plus nécessaires rapporterait 3 millions.

Le budget de l'administration Doré-Cousineau déposé la semaine passée prévoit, au chapitre de la collecte par les employés de la Ville, une économie de... 1,65 million « découlant de diverses mesures d'optimisation et de restructuration des opérations ».

Comment s'explique l'écart? Le coût des avantages sociaux payés par la Ville à ses employés est plus élevé, tout comme celui de l'entretien des camions. De plus, les salaires sont calculés sur une période de 4 à 5 heures par collecte chez les entrepreneurs privés comparativement à 6,4 heures à la Ville.

L'étude précise que la possibilité du transfert des contrats vers l'entreprise privée, si les coûts sont moindres, en juillet prochain est déjà prévue à l'article 27 de la convention collective liant la Ville et la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui regroupe les cols bleus.

Cette convention prévoit toutefois que l'étude des coûts comparatifs doit être effectuée par un comité patronal-syndical. Advenant un désaccord, la mésentente sera confiée à une firme de comptables agréées, dont la décision sera finale.

L'étude estime par ailleurs que le transfert de contrats au privé n'aurait aucun impact social « puisque le citoyen continuera à recevoir le même service d'enlèvement des déchets ».

Le document rappelle que jusqu'en juin 1989, l'entreprise privée exécutait 139 contrats d'enlèvement et de

VOIR DÉCHETS EN A 2

Le Québec compte 1,2 million de pauvres

18 p. cent de la population québécoise vit en deçà du seuil de pauvreté

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le Québec affiche le pire taux de pauvreté parmi les provinces canadiennes, révèle une étude du Conseil national du bien-être social rendue publique hier.

Dans son raport intitulé « Profil de la pauvreté, 1980 à 1990 », l'organisme consultatif auprès du gouvernement fédéral indique que 18 p. cent de la population québécoise vit en deçà du seuil de pauvreté, selon les statistiques sur le revenu de 1990.

Le taux de pauvreté du Québec est non seulement supérieur à la moyenne canadienne, qui s'établit à 14,6 p. cent, mais dépasse aussi ceux des provinces dites plus pauvres telles que le Manitoba (17,8 p. cent), la Saskatchewan (16,6 p. cent) et Terre-Neuve (15,6 p. cent).

En fait, le Québec compte, en nombre absolu, le plus de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté, soit 1,2 million. L'Ontario, une province dont la population est 50 p. cent plus élevée que celle du Québec, compte 1 132 000 pauvres, pour un taux de 11,7 p. cent, le plus faible au Canada.

Le Québec compte le plus haut pourcentage de familles pauvres (14,5 p. cent) et de personnes seules vivant sous le seuil de la pauvreté (44 p. cent). Dans ces deux catégories, la moyenne canadienne s'établit respectivement à 12,1 p. cent et 34,1 p. cent.

Les résultats de l'analyse du Conseil national du bien-être social reposent sur des données de Statitique Canada tirées de son enquête sur les revenus. On considère pauvre une famille ou une personne seule qui doit consacrer plus de 56 p. cent de son revenu à se nourrir, à s'habiller et à se loger.

Comparant les données statistiques de 1990 et celles de 1980, le Conseil national du bien-être en arrive à la conslusion que le Canada, dans son ensemble, n'a pas réalisé de progrès sensible dans sa lutte contre la pauvreté au cours de la dernière décennie.

« Les taux de pauvreté, après avoir enregistré des hausses et des baisses tout au long de la décennie, étaient pour la plupart revenus à peu près aux niveaux du début des années 1980 », note l'organisme consultatif.

Le rapport du Conseil national du bien-être social est par ailleurs la première publication du genre à présenter de l'information sur le degré de pauvreté, c'est-à-dire l'écart entre le revenu des personnes pauvres et le revenu considéré comme étant le seuil de pauvreté.

Il en ressort que le revenu moyen des personnes pauvres au Québec atteignait 65,3 p. cent du seuil de pauvreté. Seules l'Alberta et la Saskatcheman affichent des degrés de pauvreté supérieurs à ceux du Québec pour cette catégorie.

Par contre, le revenu moyen des familles pauvres du Québec atteint 70,2 p. cent du seuil de pauvreté. Dans cette catégorie, sept provinces affichent des dégrés de pauvreté supérieurs à celui du Québec.

VOIR PAUVRES EN A 2

[1]Concours pour la présélection
ROYAL
AUTOMNE/HIVER 1992/93
NE MANQUEZ PAS LE BATEAU PRÉSÉLECTIONNEZ-VOUS
Permis du Québec
FORFAIT UNIQUE POUR TOUS LES DÉPARTS ENTRE LE 01 DÉC. 92 ET LE 28 AVRIL 93
ACHETEZ UN (1) BILLET au prix régulier* et obtenez le deuxième au prix annoncé
Départs de DORVAL
$219
CONSULTEZ NOS SPÉCIAUX AVEC HÔTELS
Taxes et services $80.00 inclus
Lun., Mar, Jeudi, Dim.: FORT LAUDERDALE
Mer., Sam., Dim.,: ORLANDO
Sam.: ST. PETERSBURG Ven.: FORT MYERS / WEST PALM BEACH
• Vous devez réserver et payer avant le 24 déc. 92
• NON APPLICABLES sur toutes les destinations pour les départs qui correspondent à des retours situés - entre le 26 fév. 93 et le 08 mars 93, et - entre le 08 avril. 93 et le 19 avril 93.
• Min. de 2 personnes par dossier - 3ième personne enlevez $30 du prix réguliers*
• En cas de simple déduire $30 du prix regulier*
• La durée du séjour ne doit pas excéder 14 nuits / Les places sont limitées
• Non applicable sur certain départs de West Palm Beach, Fort Myers et St. Petersburg
• Base tarifaire voir Prix Revises N° 2
JET USA INC.
VACANCES HOLIDAYS
La Connexion Floride
Consultez votre agent de voyage

Demain dans *La Presse*



CAHIER VIVRE

L'hiver apprivoisé!

■ **Pour commencer l'hiver en douceur, rien de tel que la laine. À la fois résistante et douillette, l'étoffe naturelle devient une seconde peau pour affronter les grands froids, et elle adopte cette année des motifs traditionnels dans des couleurs sombres ou fumées. Et puisque la mode masculine est beaucoup plus décontractée qu'auparavant, ce sont les larges chemises, les vestes à trois boutons, les cardigans tout confort et les pulls tricotés «façon artisale» qui sont les pièces vedettes de la saison, ayant déclassé le costume look *Wall Street*. À lire demain dans le cahier Vivre de *La Presse*.**

Trois cas précédents de meurtres en série

ÉRIC TROTTIER

■ Les policiers québécois n'ont pas une très grande expérience des enquêtes de meurtres en série. Et pour cause : on peut compter les «serial killers» québécois sur les doigts d'une main.

Le plus connu de tous, Léopold Dion, a été surnommé «le monstre de Pont-Rouge», à cause du petit village situé près de Québec où il habitait et où la police avait découvert les cadavres des quatres jeunes garçons qu'il a étranglés, entre le 20 avril et le 26 mai 1963.

Dion, qui a passé la majeure partie de sa vie en prison pour des crimes sexuels, avait déjà été condamné à perpétuité pour le viol d'une institutrice, en 1940. Il jouissait d'une libération conditionnelle lorsqu'il a commis sa série de meurtres. Il avait d'ailleurs admis avoir tué les enfants parce qu'il leur avait fait des avances et qu'il avait peur de se faire dénoncer et de retourner à nouveau derrière les barreaux.

L'affaire avait alors déclenché une vive controverse sur les programmes de remise en liberté. Condamné à la prison à vie, Dion a été tué à coups de barre de fer par un co-détenu, le 17 novembre 1971.

Un autre tueur à répétition, Bill Boden, dit Bill l'étrangleur, a défrayé les manchettes au début des années 70 pour avoir assassiné puis violé quatre jeunes femmes, dont trois de Montréal et une de Calgary.

Boden, un représentant de commerce, avait un air sympathique, était beau garçon et beau parleur. Il n'avait aucune difficulté à courtiser les femmes. Fin 1969, il aborde sa première victime sur la rue, à Montréal, en pleine nuit. La seconde était une vague connaissance qu'il avait vue une seule fois auparavant et qu'il avait invitée à danser dans une discothèque du centre-ville. Il avait rencontré la troisième par hasard, au moment de rentrer chez elle. Enfin, la dernière, croisée deux ans plus tard à Calgary, venait du même patelin que lui, Dundas, en Ontario.

Dans tous les cas, il s'était montré gentil avec elles, assez en tout cas pour se faire inviter dans leur appartement ou pour qu'elles se rendent dans le sien. Tour à tour, il les a étranglées jusqu'à la mort, avant de les violer sauvagement et de leur infliger des morsures aux seins, sa «marque de commerce».

Il a été arrêté à Calgary en mai 1971, après son dernier meurtre. Il croupit depuis en prison.

Au début des années 80, un autre assassin à répétition, William Dean Christenson, alias Bill l'éventreur, s'est fait connaître pour avoir trucidé deux jeunes femmes en quelques heures, au centre-ville de Montréal.

Christenson, qui avait été condamné par le passé pour de nombreuses agressions sexuelles, purgeait alors une peine de 18 mois pour viol. Il a réussi à s'évader de la prison de Bordeaux, le 2 avril 1982. On croit qu'il a rencontré les deux jeunes femmes dans un bar montréalais, où il avait ses assises. Les deux cadavres, décapités et démembrés, ont été retrouvés par la police trois semaines après son évasion.

Le FBI le soupçonne d'avoir commis une dizaine de meurtres semblables sur la côte est américaine. Il a finalement été arrêté en 1984, à Philadelphie, après avoir abattu froidement un clochard. Il a par la suite été reconnu coupable des meurtres commis à Montréal et il est actuellement emprisonné.

SUITE DE LA UNE

VICTIMES

Archambault avait d'autres victimes en vue

ses de folie en se trouvant seul avec une femme.

Selon son avocat, Me Michel Dugas, Serge Archambault ne nie pas ses crimes. Il ne sait cependant pas pourquoi il les a commis. Depuis sa jeunesse, il aurait quelque chose contre les femmes en général (il aurait été agressé sexuellement par une tante). Il n'aurait cependant pas agressé sexuellement ses victimes, se contentant de les mutiler.

Persuadé que son client souffre de troubles psychiques, Me Dugas a demandé et obtenu du juge Lagarde qu'il subisse une évaluation psychiatrique à l'Institut Louis-Philippe-Pinel, où il possède déjà un dossier médical. En effet, Archambault s'était rendu de lui-même au début des années 1980 à cette institution, où il était resté 30 mois, après avoir attaqué une femme à coups de barre de fer au visage. Même si personne ne possède de renseignements sur cette femme, il se pourrait qu'il s'agisse de sa première épouse.

Serge Archambault, qui avait alors 24 ans, avait été accusé de tentative de meurtre. La jeune femme s'en était tiré. Les témoins de l'époque se souviennent d'un jeune boucher qui travaillait chez Canada Packers. En Cour criminelle, Archambault s'était reconnu coupable sous une accusation réduite d'avoir causé intentionnellement des lésions corporelles. Le juge avait prononcé une sentence suspendue assortie d'une période de probation de trois ans. Archambault passa ce temps à Pinel.

Maison à vendre

«Quand je l'ai rencontré pour la première fois, samedi, il s'est mis à parler, à raconter des choses. Je me suis pincé afin de savoir si je n'étais pas devant mon téléviseur», a raconté Me Dugas, venu de Joliette pour représenter l'accusé.

Chantal Brière n'a pas subi le même sort sordide que Rollande Asselin parce qu'il se pourrait que son assassin ait été dérangé. Selon ce qu'il a été permis d'apprendre en arpentant les corridors du palais de justice de Saint-Jérôme, Archambault s'était rendu à deux reprises à la maison de Mme Brière à Deux-Montagnes, où une pancarte à vendre est placée devant la porte.

Il s'était présenté une première fois le matin, puis était revenu au début de l'après-midi. Le mari de Mme Brière avait alors téléphoné, ce qui aurait précipité les choses. Craignant que le mari n'arrive, il aurait attaqué sa victime sans toutefois s'acharner sur elle aussi sordidement que sur Rollande Asselin.



Serge Archambault

Serge Archambault a trois frères et trois soeurs. Sa femme lui a fait remettre en fin de semaine, alors qu'il était détenu à la prison commune de Saint-Jérôme, une lettre dans laquelle elle disait lui accorder tout son appui.

Rappelons qu'Archambault a été arrêté vendredi grâce à un appareil vidéo placé dans un dépanneur, ainsi qu'aux détails fournis par une employée qui le connaissait de vue. Il s'était rendu à cet endroit, qui possède un guichet automatique, retirer de l'argent du compte de Mme Brière.

Dans cette affaire, les policiers provinciaux n'ont rien laissé au hasard. Depuis la découverte du corps jusqu'au moment de l'arrestation du présumé meurtrier, ils étaient présents continuellement dans le secteur. Les spécialistes de l'unité des crimes contre la personne ont eu en outre recours à leurs collègues du détachement de Saint-Eustache, qui connaissent très bien cette région.

Bien que pour le moment, rien ne relie Archambault à d'autres meurtres de femmes, les policiers ne veulent rien négliger. Ils relisent attentivement les dossiers sur les meurtres de Louise Blanc-Poupart, 40 ans, tuée de 17 coups de couteau et violée le 24 septembre 1987 à son domicile du chemin Chantecler, à Sainte-Adèle, et de Pauline Laplante, 44 ans, agressée sexuellement et poignardée à 37 reprises le 6 juin 1989, à Piedmont.

Soulignons aussi que les assassinats de Danielle Laplante, 24 ans et Claire Samson, 34 ans, trouvées mortes dans la boutique Harlem, à Outremont le 13 mars 1990, et de Johanne Beaudoin, 35 ans, tuée le 16 mai 1990 dans sa demeure de Mont-Royal, n'ont jamais été élucidés. □

PINEL

«Quand un patient est libéré de Pinel, on ne peut le forcer à rester sous surveillance médicale»

tant, dit le docteur Lafleur, même si on peut prévoir ce qui peut arriver aux patients psychiatriques qui abandonnent leur médication.»

Au Québec, comme ailleurs au Canada, il y a trop peu de cas d'auteurs de meurtres en série pour qu'il ait été possible de dessiner le profil type de ce genre de meurtrier. Mais les policiers d'ici ont toujours la possibilité d'aller se documenter aux États-Unis, pays riche d'expériences diverses en ce domaine. Les membres du FBI centralisent et étudient les expériences d'une vaste population. Les psychiatres font de même dans leurs congrès internationaux, où ils échangent informations et expériences.

«La plupart des cas de 'double vie' que nous rencontrons sont le fait de gens qui ont des troubles, une grande fragilité de la personnalité. Ils ont souvent eu une vie terrible, note le docteur Lafleur. De 30 à 50 p. cent d'entre eux ont été agressés sexuellement, ou ont subi des sévices, des antécédents difficiles qui les ont profondément marqués.» Pourtant, ce ne sont pas véritablement des psychotiques, ils paraissent normaux, même si intérieurement ils sont pleins d'insécurité et peuvent connaître des crises de rage, de hargne.

Le docteur Lafleur partage les malades capables de crimes en série en trois grandes catégories, la troisième se subdivisant en deux.

● Les psychotiques qui se sentent investis d'une mission par nul autre que Dieu. Ils sont totalement hors de la réalité. À surveiller de près et continuellement.

● D'autres cas, plus difficiles à déceler, sont ceux qui se croient chargés d'une mission de justiciers. Fort dangereux, ils éliminent des indésirables. On compte dans cette catégorie des personnages tels Jack l'Éventreur, qui éventrait des prostituées. D'autres commettent des meurtres raciaux. Rassemblés en groupes, ces individus débouchent sur l'assassinat terroriste.

● Enfin, dans une troisième catégorie, le docteur Lafleur distingue le type de tueur orienté vers une certaine satisfaction sexuelle. Il agressera ses victimes avant ou après le meurtre. Et s'il n'y a pas agression sexuelle, il pourra y avoir masturbation.

Subdivision de cette dernière catégorie de malades pouvant devenir des auteurs de meurtres en série, il y a ceux pour qui la sexualité n'est pas prépondérante. «Il voudront humilier, agresser, terroriser leurs victimes, explique le docteur Lafleur. Pour eux, la prise de contrôle de l'autre est importante. Ils en sont venus à la conclusion que pour eux, dans les relations humaines, pour ne pas qu'ils se sentent humiliés, rejetés, ils doivent imposer cette humiliation aux autres. L'ancienne victime d'une agression sexuelle voudra elle aussi en arriver à dominer l'autre.»

«Pour l'auteur de meurtres en série, pense le docteur Lafleur, l'idée de meurtre est présente dans sa tête, il joue avec, elle est présente dans ses phantasmes. C'est une idée plaisante, qui prend beaucoup de place.»

Mais le psychiatre de l'Institut Pinel refuse les généralisations dangereuses.

«L'immense majorité des victimes d'agression sexuelles, hommes ou femmes, n'auront jamais ces problèmes-là», s'empresse-t-il de dire. Et il cite des statistiques, américaines évidemment, qui tracent le portrait du «serial killer» type. En général, ce sont des hommes, de race blanche. Les femmes sont moins nombreuses. Sans doute parce que moins encouragées à l'agressivité et à la domination que les hommes.□

DÉCHETS

La collecte des déchets par les cols bleus: 17,5 % de plus que le privé

transport de déchets alors que 17 étaient effectués «en régie», c'est-à-dire par les employés de la Ville.

En juillet 1989, 20 contrats étaient transférés aux employés de la municipalité, puis 33 autres en juillet 1991. Les cols bleus et les entrepreneurs s'occupent donc chacun de 78 contrats, dont le nombre a été réduit dans le cas de la Ville à 73 «par un effort de rationalisation».

L'étude établit, pour 1992, à 11719477$ le coût de l'enlèvement en régie pour 234560 logements, soit une moyenne annuelle de 49,96$ pour chacun. Pour le privé, 8881380$ pour 208860 logements, donc une moyenne de 42,52$. D'où l'écart de 17,5 p. cent.

Le coût par contrat, en tenant pour acquis que chacun en exécute 78, s'établit à 150252$ pour la Ville et 113863$ pour les entrepreneurs, soit 32 p. cent de moins.

Pour la Ville, elle calcule les frais de la main-d'oeuvre — c'est-à-dire les chauffeurs, les employés auxiliaires embauchés comme aides et les primes de nuit —, la supervision (contremaîtres), les coûts du soutien administratif, l'essence ainsi que l'entretien et le financement des camions. Pour le secteur privé, elle prend en compte le montant global des contrats qu'elle leur accorde (7,69 millions en 1992), les contremaîtres de la municipalité qui surveillent l'exécution de ces contrats (167221$) et le soutien administratif (1,02 million).

Sont exclus dans les coûts de la collecte effectuée en régie les heures payées à la suite d'accidents de travail, les vêtements utilisés par les employés et les frais d'entreposage des équipements. Pour le privé, on n'a pas calculé les frais du personnel de la Ville qui s'occupe des poursuites intentées par les entrepreneurs contestant les pénalités imposées à ceux qui ne respectent pas leurs engagements (horaires de travail, déchets non ramassés, etc.), ni ce que ces amendes rapportent à la municipalité.

La Ville admet que la collecte en régie comporte des avantages. Elle permet de conserver une expertise municipale en la matière, de contrer le développement d'un monopole, de développer de nouvelles méthodes de travail et d'avoir un secteur témoin permettant d'évaluer si les prix demandés par le privé sont raisonnables.

On recommande donc de revenir à la situation qui existait avant juillet 1989 et de ne garder que 17 contrats en régie, ce qui permettrait en outre de ramasser les gros morceaux, de vider les paniers, etc. Le privé en obtiendrait 134.

À noter que le document précise que, dans les calculs, les hausses de salaires suivantes ont été prévues «pour correspondre au budget 1993»: 1,6 p. cent pour les cols bleus, 2 p. cent pour les contremaîtres et 3 p. cent pour les contrats aux entrepreneurs. La présidente du comité exécutif, Léa Cousineau, ne rendra publiques que la semaine prochaine les propositions de la Ville à ses employés.

Les économies s'élèveraient sur une base annuelle à 1,4 million au chapitre de l'entretien des camions et à 244300$ aux Travaux publics, dont relèvent les cols bleus. □

PAUVRES

Le Québec compte 1,2 million de pauvres

Ce rapport ne s'attarde pas aux causes de la pauvreté, mais indique plutôt quels segments de la population canadienne sont pauvres. Il en ressort que ce sont les mères seules âgées de moins de 65 ans qui sont les plus touchées par la pauvreté, avec un taux de 60,6 p. cent. Ce sont aussi les mères seules de moins de 65 ans qui sont aussi les plus défavorisées parmi la population pauvre, avec un revenu moyen qui est de 8000$ inférieur au seuil de pauvreté.

Le Conseil national du bien-être social constate par ailleurs que la pauvreté frappe toujours les mêmes groupes sociaux. «Les groupes qui affichaient des taux de pauvreté élevés en 1980 connaissaient encore des taux élevés en 1990».

Il y a toutefois une exception à cette règle, puisque le taux de pauvreté a sensiblement diminué dans le cas des aînés. En 1980, 33,6 p. cent des personnes âgées de 65 ans et plus vivaient sous le seuil de pauvreté comparativement à 19,3 p. cent en 1990.

L'organisme estime que ce sont les régimes de sécurité du revenu et de pension, qui représentaient la plus grande partie du revenu des aînés pauvres en 1990, qui ont vraiement fait une différence dans la lutte contre la pauvreté chez les personnes âgées. Ces programmes pourraient aussi être appliqués pour combattre la pauvreté des mères seules et des enfants, estime le Conseil national du bien-être. □

Niveau moyen de la pauvreté

Manque à gagner encouru par différents groupes de la société, par rapport au seuil de la pauvreté

Le seuil de la pauvreté était de 24 389 $ pour une famille de trois personnes vivant dans une ville de 500 000 habitants ou plus, en1990. Il était de 16 605 $ pour une famille identique, vivant en milieu rural.

Monoparentale: mère avant 65 ans, enfants avant 18 ans	8232 $
Couples avant 65 ans avec enfants avant 18 ans	7871 $
Couple sans enfant, avant 65 ans	6135 $
Homme célibataire avant 65 ans	5650 $
Femme célibataire avant 65 ans	5508 $
Couples de 65 ans et plus	2911 $
Femme célibataire de 65 ans et plus	2486 $
Homme célibataire de 65 ans et plus	2259 $

Insolite

Surdoué...

Agence France-Presse

LONDRES

■ Un petit Britannique de quatre ans, qui savait lire couramment à 12 mois et apprenait le latin à 3 ans, est entré lundi dans une université de Londres, devenant l'étudiant le plus jeune du pays.

Nicholas MacMahon, fils d'un jardinier du Surrey (sud-ouest de Londres), suit des cours d'informatique à l'université privée Brunel. Son père espère qu'il s'y ennuiera moins qu'à l'école maternelle où «on lui faisait faire du coloriage».

Nicholas préfère lire le *Daily Telegraph*, les encyclopédies ou discuter en français avec sa mère Alexandra.

Valsa Koshy, enseignant à l'université Brunel et spécialiste de l'aide aux enfants surdoués, considère le cas de Nicholas comme unique.

Selon M. Koshi, il est trop tôt pour dire si Nicholas battra un jour le record de Ganesh Sittampalam, plus jeune diplômé d'université de Grande-Bretagne, à l'âge de 11 ans et sept mois.

Attaqués par un pit bull

Presse Canadienne

WINDSOR

■ Deux personnes ont été traitées à l'hôpital après avoir été attaquées par un chien qui a finalement été euthanasié par la SPA de l'Estrie, à la demande de son gardien, dans la journée de samedi dernier.

La bête, un pit bull, propriété de Daniel Courtemanche, de Windsor, s'est d'abord attaquée au jeune Sébastien McCullough, huit ans, de Windsor, lui causant des lacérations aux deux bras et à la figure. Ce premier incident s'est produit le vendredi 20 novembre et il a aussitôt été signalé à la police municipale de Windsor, qui a ouvert une enquête.

Le lendemain, M. Courtemanche a confié son chien à son gardien habituel, M. Jacques Robitaille, de Windsor, pour la période de quarantaine recommandée par la SPA.

Or, vendredi dernier, Mme Rita Robitaille, 45 ans, de Stoke, qui rendait visite à son fils, a été à son tour attaquée par le chien.

Dès le lendemain, le gardien de la bête prenait la décision de la faire euthanasier.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

● à Montréal : Centre des donneurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

● à Montréal : Armstrong, 6911, boul. Décarie, de 9 h 30 à 14 h 30;

● à Bromont : Générale électrique du Canada, 2, boul. de l'Aéroport, de 10 h à 11 h 45 et 13 h à 17 h 30;

● à Val D'Or : organisée par les Chevaliers de Colomb, conseil no 2793, en collaboration avec Radio CKVD-900, CFVS Télévision, les Filles d'Isabelle, cercle Sainte-Marguerite, et les Échos abitibiens, sous-sol de l'église Saint-Sauveur, 3e Avenue, de 13 h 30 à 20 h.

La quotidienne
Tirage d'hier

à trois chiffres	132
à quatre chiffres	0921

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h30 à 17h30	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		GRANDES ANNONCES	
RÉDACTION	285-7070	Détaillants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé+	285-7306
COMPTABILITÉ		Vacances, Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Carrières et professions, nominations	285-7320
Annonces classées	285-6900		

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

MARDI 1er DÉCEMBRE 1992 49-2-01

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

La Presse

La fillette enlevée à Senneville a été agressée sexuellement

MARCEL LAROCHE

■ Des analyses médicales effectuées hier sur une fillette de cinq ans, kidnappée et séquestrée dans des circonstances encore mystérieuses, dimanche à Senneville, révèlent que l'enfant a bel et bien été agressée sexuellement.

Les médecins ont conclu de la sorte après avoir examiné la petite victime retrouvée tout en pleurs dimanche soir, plusieurs heures après avoir été enlevée et molestée par un inconnu.

Le rapt s'est produit en fin d'après-midi de dimanche, à Senneville, à l'ouest de Montréal, au moment où la gamine s'amusait avec des enfants de son âge. L'homme, qui s'exprimait en anglais, s'est approché d'elle et l'a attirée avec un chaton avant de la forcer à monter à bord de son automobile.

Ce n'est que cinq heures après cet enlèvement, tandis que policiers, pompiers et bénévoles multipliaient leurs efforts dans ce secteur de l'île de Montréal pour retrouver la fillette, qu'un appel anonyme était fait à la centrale de police du poste 13 de la CUM, à 21 h 45 dimanche soir.

Se fiant aux renseignements fournis par ce mystérieux interlocuteur anglophone, les policiers se présentaient quelques instants plus tard à l'intersection de la 5e Avenue et de la rue Saint-Antoine, à Lachine, pour y découvrir l'enfant tout en pleurs assise dans un escalier!

Les policiers ont vite compris que cette gamine était celle dont la disparition avait été rapportée à 17 h 26 dimanche après-midi à leurs collègues du poste 11 de la CUM.

Après avoir vaguement raconté aux policiers son terrible périple en auto qui l'a conduite de Senneville à Lachine, la fillette a immédiatement été transportée à l'hôpital Saint-Justine où elle a été soumise à des analyses visant à déterminer s'il y avait eu agression sexuelle.

Et comme la fillette avait de toute évidence été victime d'un enlèvement, tout le dossier a été confié aux sergents-détectives Yvon Giroux et Normand Hébert, sous les ordres du lieutenant-détective Claude Lachapelle, de la section des homicides de la CUM.

Au cours de la journée d'hier, plusieurs policiers de la CUM ont fait du porte-à-porte dans le secteur de Senneville où la fillette a été enlevée dans l'espoir de découvrir tout indice pouvant les aider dans leurs recherches.

D'autre part, la jeune victime qui a passé une nuit sous observation à Sainte-Justine a pu réintégrer son domicile familial hier après-midi, où les enquêteurs de la CUM l'ont brièvement rencontrée dans l'espoir d'obtenir plus de renseignements sur son assaillant toujours au large.

Projet monorail-train de 450 millions du CN et de AMF

GEORGES LAMON

■ À trois semaines de l'annonce par le ministre des Transports du Québec, Sam Elkas, de sa décision sur l'achat des voitures de Go Transit de Toronto, voilà que le Canadien National et AMF se lancent dans un projet de monorail et de trains.

C'est à grand renfort de moyens médiatiques que le CN et AMF ont dévoilé hier matin, dans un grand hôtel du centre de Montréal, l'ambitieux projet appelé *Mon Train*, au coût de plus de 450 millions.

Le projet Mon Train prévoit la création de deux lignes de monorail, l'une pour desservir Brossard, l'autre Laval, ainsi que deux lignes de trains vers le nord de Montréal et vers la Rive-Sud. Ainsi, le monorail relierait Brossard et éventuellement l'Île-des Soeurs par l'estacade à la Gare centrale en 15 minutes. Celui de Laval partirait de la gare de l'autoroute 15, à la gare du Collège (encore à créer). La ligne emprunterait le terre-plein séparant les chaussées de l'autoroute pour traverser la zone urbaine de Laval. Cela représenterait des coûts globaux de 400 millions.

Fausto Lévy, pdg d'AMF prévoit qu'à elle seule cette ligne devrait accueillir 8000 voyageurs à l'heure en période de pointe.

Quant aux trains, qui feraient la jonction avec le monorail, ils assureraient, trois fois le matin et le soir, la liaison, l'un, entre Saint-Lambert et Saint-Bruno en 20 minutes, l'autre entre Montréal et Repentigny en 40 minutes. Ce projet de trains représenterait des coûts estimés à 70 millions: 22 millions pour la Rive-Sud et 48 millions pour la partie nord. Il y aurait une gare à la rencontre des autoroutes 13 et 15.

Rappelons que le Canadien Pacifique a présenté en février au ministre Sam Elkas un projet d'environ 100 millions pour des trains de banlieue sur les voies existantes, dont Montréal-Saint-Jérôme, devant entrer en fonction en septembre 1993.

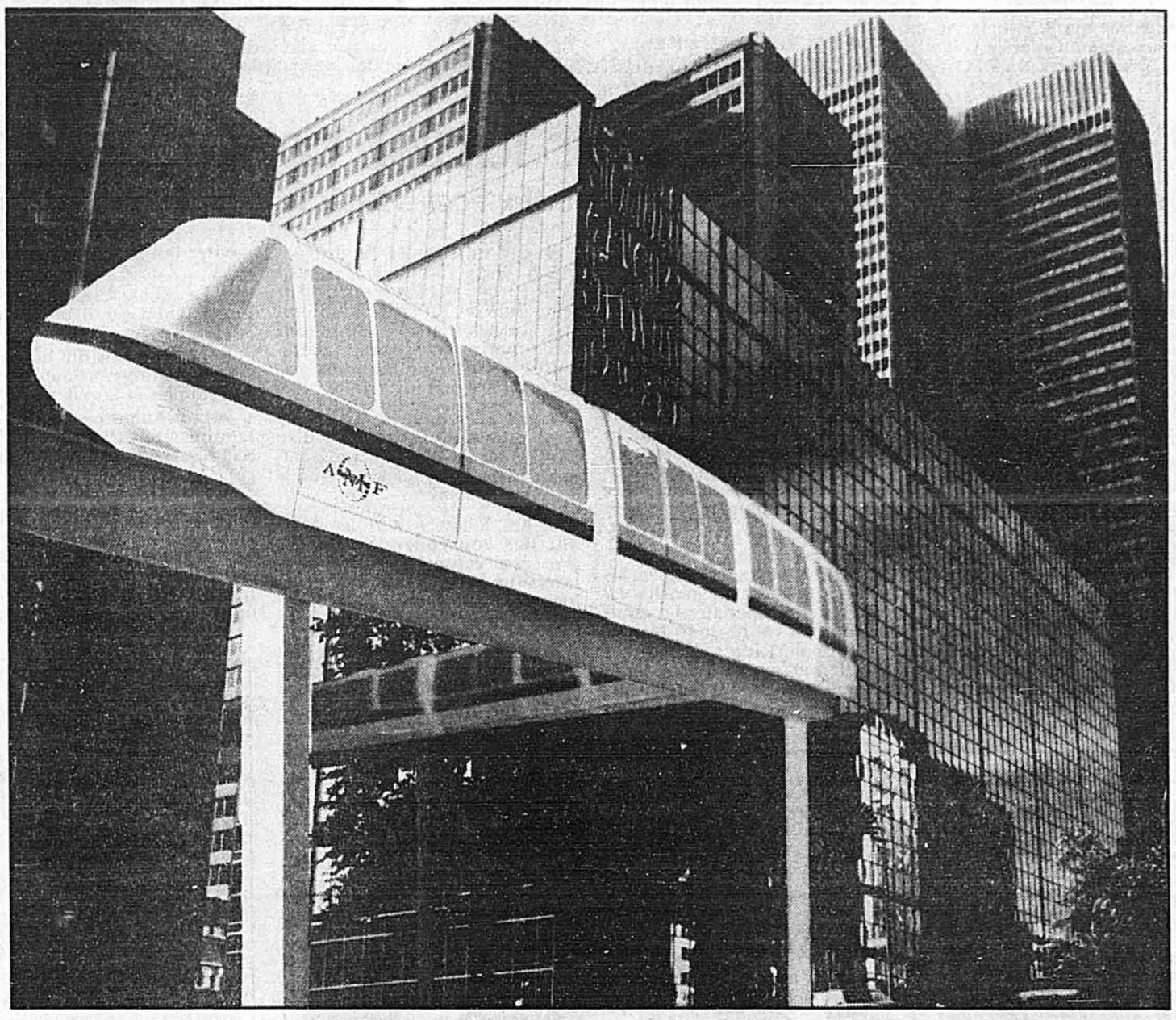
AMF est une entreprise comptant 1800 employés, chargée de la réfection des voitures du métro de Montréal et la modernisation de celles du Transcontinental du CN. Son pdg, Fausto Lévy, considère que le monorail est «une solution de choix et surtout de rechange économique». Non seulement le système est entièrement automatisé par ordinateur, mais il est très sécuritaire.

«La voie elle-même est de faible encombrement dans la ville, ajoute-t-il, avec des piliers de 60 cm sur 25 cm, elle ne risque pas de détruire l'environnement.» Mais le gros avantage du projet CN-AMF serait d'endiguer la congestion quotidienne du réseau routier et de réduire la pollution. Le projet permettrait aussi de maintenir 2000 emplois dont 400 pour AMF et le reste grâce à des achats auprès de fournisseurs et à des ventes du produit à l'étranger.

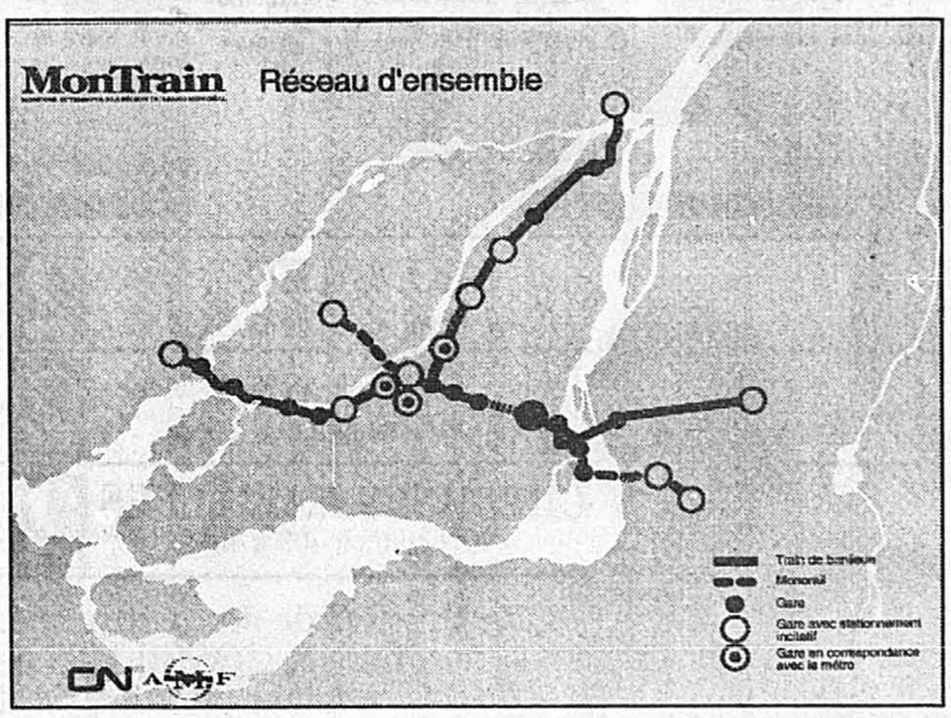
Au bureau du ministre, l'attachée de presse, Andrée-Anne Paine, a précisé que Sam Elkas avait rencontré «très rapidement» M. Lévy la semaine dernière.

«Nous sommes contents que beaucoup de gens s'intéressent à ce projet de trains de banlieue. C'est dans notre ligne de pensée, a-t-elle expliqué. M. Elkas a demandé du temps pour analyser le projet, a expliqué Mme Paine. Il attend notamment des détails sur les coûts.»

Pour sa part, le directeur régional du Service des trains de banlieue du Canadien Pacifique, Raymond O'Meara, s'est dit «très surpris et en même temps très déçu» de cette annonce.



Le dessin d'artiste ci-dessus montre le monorail dans le centre-ville de Montréal.



«Il est très malheureux qu'on n'en reste pas à des projets plus réalistes, a-t-il précisé hier à *La Presse*. Il me semble qu'on devrait commencer par utiliser les infrastructures déjà existantes. Nous étions bien partis avec un projet réaliste notamment au nord de Montréal, a-t-il ajouté. Avec son projet de monorail, le CP vient davantage brouiller les cartes.»

M. O'Meara déplore le fait que les deux entreprises de chemin de fer, qui étaient en discussions depuis deux mois et demi pour présenter un projet commun, n'aient pu en arriver à une entente. À son avis les deux projets de monorail et de trains ne sont pas complémentaires. Il croit qu'on devrait s'en tenir aux infrastructures existantes. Enfin, tout ce qu'espère M. O'Meara, c'est que le ministre du Transport du Québec se prononce le 21 décembre sur l'achat des 80 voitures de Go Transit au coût de 4,9 millions.

De son côté, Guy Chartrand, président de Transport 2000, trouve dommage l'absence de concertation entre le CN et le CP. Il s'étonne d'autant plus de l'intention du CN de faire revivre les trains de banlieue, qu'en 1980 Transport 2000 a dû en appeler, mais en vain, devant la Cour fédérale pour empêcher le CN d'abolir le service de trains Montréal-Farnham et Montréal-Sainte-Thérèse. Et en 1988 le CN avait aboli la ligne Montréal-Saint-Hilaire. Selon lui, il s'agit d'un projet qui a été préparé en catastrophe pour contrecarrer celui du CP.

À son avis, il est évident qu'avec son projet, le CN ne cherche qu'à se faire valoir auprès du gouvernement «pour récolter la manne».

Et Chartrand de conclure: «Au CN on ne veut pas rater le train. On arrive avec un projet pour supplanter celui du CP. Que le ministère des Transports embarque dans le réseau de trains de banlieue, le projet du monorail, on verra ensuite».

L'hôpital s'excuse d'avoir traité le petit-fils plutôt que le grand-père

MARTHA GAGNON

■ L'hôpital général Juif de Montréal a présenté des excuses à la famille Nudo dont le fils paraplégique de 26 ans a subi par erreur un traitement de radiothérapie au cerveau.

«Que pouvons-nous dire sinon que c'est une malheureuse et regrettable erreur?», déclarait à *La Presse* hier le docteur Denis Laporta, pneumologue. Selon lui, le patient ne devrait pas avoir de séquelles étant donné la faible dose de radiation. «Un seul traitement n'est pas dommageable. C'est comme s'il n'avait rien eu, surtout que le cerveau est beaucoup moins sensible à la radiation que le poumon, les intestins ou la peau.»

Mais quelle histoire! Les autorités reconnaissent que le personnel de l'hôpital a confondu les noms et les numéros de chambre du petit-fils et du grand-père, Antonio Nudo, 81 ans, qui, par hasard, étaient hospitalisés au même endroit. C'est donc Philippe Nudo qui a reçu le traitement de radiothérapie destiné à son grand-père, atteint d'un cancer au cerveau.

«L'erreur provient du fait qu'il y avait dans l'hôpital deux patients du même nom, l'un dans la chambre 7719 B et l'autre dans la 719 B», explique la direction de l'hôpital. Il n'est pas question, pour l'instant, d'imposer des sanctions au personnel fautif. On refuse d'ailleurs de pointer du doigt un responsable.

«L'hôpital n'a pas caché la vérité, assure le docteur Laporta. L'erreur a été notée dans le dossier médical et la famille a été avisée immédiatement».

Le médecin ajoute que l'hôpital a déjà une procédure suffisamment efficace pour éviter ce genre d'erreurs. «Mais on ne peut empêcher toutes les erreurs dans un hôpital. Il arrive aussi que des médicaments soient donnés à la mauvaise personne même si on prend tous les moyens pour éviter ce genre de choses.»

On avait, pourtant, suspendu un écriteau au-dessus du lit de Philippe sur lequel on pouvait lire: «Ne pas confondre ce patient avec celui de la chambre 7719.»

Si sa famille est bouleversée, Philippe Nudo, lui, ne comprend pas trop bien ce qui lui est arrivé. Un accident de la route survenu en 1983 lui a enlevé l'usage de la parole, de ses membres et une partie de ses facultés cérébrales. On l'a hospitalisé récemment pour des problèmes au poumon.

D'après le docteur Laporta, M. Nudo a reçu une dose de radiothérapie de 400 rads, soit une dose normale pour un traitement. «On s'est immédiatement rendu compte de l'erreur lors du premier traitement. La radio-thérapeute m'a tout de suite prévenu. Même si on ne peut jamais dire jamais en médecine, les risques de toxicité à long terme sont presque inexistants.»

Le médecin ajoute que l'histoire s'est retrouvée dans les journaux de la fin de semaine, sans doute, à cause de certaines tensions entre l'hôpital et certains membres de la famille Nudo qui existaient avant l'incident. «Cela ne justifie pas notre erreur mais peut expliquer la réaction de certaines personnes».

Le père, tuteur du garçon paraplégique, a accusé publiquement l'hôpital d'avoir gardé son fils à l'hôpital plus longtemps que prévu à cause des pressions qu'auraient exercées son ex-femme auprès d'un travailleur social.

Dans une entrevue à *La Presse*, dimanche, M. Nudo, de Greenfield Park, déclarait qu'il n'avait pas l'intention de poursuivre l'hôpital, mais qu'il voulait un rapport complet sur tout ce qui concerne son fils. Il a été impossible de le joindre hier.

L'EXPRESS DU MATIN

MISSIONNAIRE QUÉBÉCOIS TUÉ

■ Six hommes vêtus de treillis militaires ont abattu un missionnaire québécois, dimanche soir au Rwanda, a rapporté hier le journal de la Cité du Vatican. Les six hommes se sont introduits dans la résidence du frère François Cardinal et l'ont abattu, selon l'Osservatore Romano. Le meurtre a eu lieu à environ 30 km de Kingali, la capitale du pays. Aucun suspect n'a encore été identifié. Le frère Cardinal, âgé de 50 ans, était membre des Frères de l'instruction chrétienne. Il vivait au Rwanda depuis 1980 et agissait à titre de directeur d'un centre agricole visant à aider les enfants pauvres de la région de Butamwa. À Ottawa, le ministère des Affaires extérieures a confirmé la mort du religieux, sans préciser de quelle région il était originaire, sa famille n'ayant pas encore été prévenue.

SUICIDE PAR LE FEU

■ Un homme de 43 ans est mort asphyxié à la suite d'un incendie à son domicile de Pierrefonds, hier matin. L'homme a été découvert par les pompiers à 10 h 20, étendu sur le plancher de sa chambre à coucher, au 12425 rue Richer. Des traces d'accélérants ont aussi été trouvées dans la pièce. Une autopsie devrait révéler les causes exactes de la mort, aujourd'hui, mais d'ores et déjà, les enquêteurs des incendies criminels de la CUM étudient la thèse du suicide.

ALCOOL AU VOLANT

■ À l'approche de la période des Fêtes, le service de police de la CUM réalisera, tout au long du mois de décembre, des opérations de vérifications sélectives visant à repérer les conducteurs qui mélangent alcool et essence. On en profitera pour remettre aux automobilistes du matériel d'information préparé par la Société de l'assurance-automobile du Québec. Au cours de la semaine nationale de la sécurité routière, le SPCUM espère encore atteindre son objectif, soit aucun accident fatal sur son territoire. Enfin, le SPCUM encourage les responsables de l'Opération Nez rouge, dont la campagne se tiendra du 10 au 31 décembre.

RESTAURANT DU COEUR

■ Dans un grand élan de générosité, les 750 travailleurs et travailleuses de La Grande 1 ont amassé 23000$ pour les jeunes démunis du Québec. Ils donnaient ainsi le coup d'envoi à la campagne des *Restaurants du Coeur* et un exemple de solidarité au reste du Québec. Ce coup de coeur de LG-1 permettra d'offrir plus de 6500 repas chauds aux 12 à 30 ans accueillis dans les 28 maisons d'hébergement-jeunesse. «Malgré le froid, la neige et les 60 heures de travail par semaine, plus de 100 bénévoles ont déployé toutes leurs énergies, lors d'un blitz de trois jours pour récolter des fonds. Ici, les gens gagnent durement leur salaire et, même s'ils souffrent de l'éloignement, ils sont sensibles aux problèmes qui accablent les Québécois en cette difficile période de récession», a souligné le chef de chantier, Laurent Busque. Il a aussi rencontré les entrepreneurs de LG-1 et récolté 12000$ de plus.

BATEAU À VENDRE

■ En cale sèche depuis près d'un an à Sorel, le navire qui a servi à transporter les 273 barils de haschisch découverts au large de Mingan, en juillet 1991, sera mis aux enchères. Un porte-parole de Douanes et Accises Canada a confirmé, hier, que le Pacific Tide III pouvait être vendu depuis que la compagnie European Marine Transport avait épuisé ses recours à l'encontre de la saisie effectuée le 25 juillet 91. Lors d'un ajournement au procès des six marins philippins et indonésiens accusés en rapport avec cette affaire, vendredi, le juge Louis-Charles Fournier, de la Cour du Québec, avait accepté de remettre divers documents, dont les plans détaillés du bateau, à un enquêteur du gouvernement fédéral, Christian Parent. panaméen. Dans son appel d'offres, Douanes et Accises Canada exige un dépôt d'un million de dollars des soumissionnaires.

POLY, TROIS ANS APRÈS

■ La campagne du ruban blanc, qui se tient cette semaine pour rappeler notamment le troisième anniversaire de la tuerie à l'école Polytechnique, incite tous les hommes au pays à attacher un ruban blanc à leur maison, à leur auto ou à leur lieu de travail, ainsi qu'à porter un brassard blanc jusqu'au week-end. Le blanc est le symbole de «l'appel de tous les hommes pour qu'ils déposent leurs armes dans la guerre contre nos soeurs», expliquent les organisateurs de cette semaine particulière.

5 seconde pour répondre

Comment peut-on éliminer les angles morts ?

a) En s'assurant de voir le côté de la voiture dans les miroirs latéraux
b) En orientant le rétroviseur et les miroirs latéraux de façon à ce que les champs de vision se complètent

Réponse: b) Note: On ne devrait jamais voir le côté de l'auto dans les miroirs latéraux et ce, pour élargir le champ de vision.

Améliorez votre conduite automobile grâce à
La Maîtrise Labatt
S'il vous plaît, pas d'alcool au volant!
Vous pouvez voir les gagnants en action les 28 novembre et 6 décembre au stationnement du Centre Labatt de Montréal métro
2505, rue Schenker / Senkus, au coin de Cordner, LaSalle.

LA MAÎTRISE Labatt

Il injecte son sang infecté à son ex-amie

Agence France-Presse

PENSACOLA

■ Un homme séropositif, accusé d'avoir violé son ex-amie et de lui avoir injecté son sang contaminé, s'est donné la mort samedi soir alors que des policiers tentaient de l'interpeller, a-t-on appris lundi de sources policières.

Encerlé samedi soir par les forces de l'ordre venues l'arrêter, Terry Boatwright, un détenu en liberté conditionnelle de 31 ans, de Pensacola (Floride), s'est tiré une balle dans la poitrine. Il avait auparavant expliqué qu'il voulait que son ex-amie sache à quoi ressemble la vie d'une personne séropositive.

Ses démêlés avec la justice avaient commencé en 1978 avec une condamnation pour cambriolage et vol de voiture. Libéré sur parole, il était recherché notamment pour vol à main armée et agression sexuelle, a-t-on indiqué de mêmes sources.

Méningite: vaccination massive non justifiée, dit Côté

L'infection de type C en diminution constante dans la région métropolitaine depuis quelques années

LILIANNE LACROIX

■ Alors que les pressions se font de plus en plus fortes en faveur d'une vaccination massive des jeunes Québécois contre l'infection à méningocoques de type C, le ministre ne semble toujours pas prêt à donner le feu vert à une telle mesure.

«Pour procéder à une vaccination de masse, il faut que ce soit justifié. Or, ça ne l'est pas encore. Mais nous suivons l'évolution de la situation quotidiennement», déclarait Mme Marie-Claire Ouellet, attachée de presse du ministre Marc-Yvan Côté.

Un groupe technique formé pour étudier les infections à méningocoques et la pertinence de procéder ou non à une vaccination massive de la population, s'apprête d'ailleurs à présenter, dans les prochaines heures, ses recommandations au ministre.

Alors même que l'Association médicale du Québec ajoutait hier sa voix à celle du docteur Yves Robert, du DSC de l'hôpital Saint-Luc, qui réclamait une immunisation massive, le nouveau directeur régional par intérim de la santé publique de Montréal-Centre, le docteur Richard Lessard, soulignait que l'infection de type C, la plus récente et la plus mortelle, connait une diminution constante depuis quelques années dans la région métropolitaine.

De 37 cas en 1990, on passait à 28 cas en 1991 et à 20 cette année jusqu'au 25 novembre. La courbe de mortalité offrait toutefois un portrait différent puisqu'on enregistrait cinq décès l'an dernier contre deux en 1990 et encore deux jusqu'à maintenant en 1992.

La semaine dernière d'ailleurs, une jeune fille de 17 ans ainsi qu'un bébé de trois semaines succombaient à cette maladie foudroyante dans la région métropolitaine.

En Estrie, une jeune femme de 18 ans, de Rock Forest, mourait elle aussi des suites d'une infection à ménincogoques.

Recrudescence

Dans sa lettre adressée hier au ministre Marc-Yvan Côté, l'Association médicale du Québec recommandait que tous les Québécois de deux à 20 ans soient vaccinés contre la méningite et ce, dans les meilleurs délais. Pour expliquer sa position, le docteur Gilles Massicotte, président de l'AMQ, faisait état de la recrudescence de l'activité du méningocoque, principalement de type C, dans certaines régions du Québec.

En conférence de presse hier, le nouveau directeur de la Santé publique refusait pour sa part de se prononcer: «C'est une décision importante et complexe qui peut seulement être prise à l'échelle de la province et qui revient au ministre, avançait le docteur Lessard. Ça ne s'est encore jamais fait dans le monde. En Finlande, on a procédé à une vaccination massive, mais les chiffres étaient de beaucoup supérieurs et il s'agissait de l'infection de type A. Socialement, les préoccupations de la population justifient peut-être la mesure mais, dans ce cas, c'est au ministre de décider».

Précisant que ses propres enfants ne sont pas vaccinés, il insistait sur le fait qu'une vaccination massive n'enrayerait pas complètement la maladie. «On parle seulement des 2-19 ans. Or, la moitié des 13 décès enregistrés l'an dernier ne se situaient pas dans ce groupe d'âge. D'autre part, le vaccin n'est efficace que dans 90 p. cent des cas.»

Pas pour les poupons

On écarte la possibilité de vacciner les poupons même s'il s'agit du groupe le plus vulnérable car le vaccin ne semble pas efficace dans leur cas.

Le docteur Lessard admettait toutefois que si la région métropolitaine a été relativement épargnée et a connu un taux d'infection trois fois moins élevé que le reste de la province, le Québec dans son ensemble a connu un nombre inhabituel de cas de ce type d'infection l'an dernier.

À Montréal, 65 p. cent des infections à méningocoques se révélaient être de type C. Bien que plus fréquente chez les enfants de moins de cinq ans, et particulièrement chez les moins d'un an, celles-ci touchent actuellement un nombre accru d'adolescents et de jeunes adultes.

22 millions de plus pour lutter contre le sida et les MTS

Le message sida-MTS s'adressera notamment aux écoliers dès le second cycle du primaire

■ Dans sa lutte contre le sida et la prévention des MTS au cours des trois prochaines années, Québec injectera 21,8 millions pour des mesures additionnelles en soins, services communautaires, surveillance épidémiologique; les volets prévention et éducation seront également renforcés.

Globalement, a-t-on appris hier lors d'un colloque sur le sida, c'est 75 millions que le ministère de la Santé et des services sociaux consacrera d'ici 1995 en matière de MTS et de sida.

Le message sida-MTS sera national en ce qu'il s'adressera au public en général, notamment aux écoliers qui dès le second cycle du primaire seront renseignés sur le VIH et le sida, apprivoisant ainsi un message qui sera diffusé de façon plus intensive au niveau secondaire.

La pertinence d'agir se justifie par une montée progressive du taux de MTS, de grossesses et d'avortements et par le recours à la prostitution et aux drogues.

Groupes cibles

Les groupes de travail mis sur pied depuis des années ont donc recommandé au gouvernement d'intervenir particulièrement en matière de prévention et d'intervention sur le terrain dans les groupes cibles suivants.

- Les jeunes à l'école et en difficulté.
- Les homosexuels et les bisexuels qui sont de moins en moins enclins à adopter les comportements recommandés au cours des dernières années, et particulièrement les jeunes prostitués qui utilisent les drogues injectables.
- Les utilisateurs de drogues injectables: 15 000 à Montréal dont 10 à 15 p. cent seraient porteurs du VIH. La prévention doit être accrue car plus de 40 p. cent de ces narcomanes ont des partenaires sexuels qui ne font pas usage de drogues injectables.
- Les personnes orginaires de pays endémiques doivent être jointes par le biais de programmes dirigés par le leaders naturels des communautés.
- Les femmes dont les MTS ont des conséquences graves: grossesse ectopique, salpingite, infertilité et risque accru de développer le cancer du col de l'utérus.
- Les autochtones dont les problèmes de santé et d'ordre social augmentent les risques associés à l'infection du VIH; il faut augmenter les projets communautaires.
- Le milieu carcéral: un détenu sur vingt serait infecté par le VIH.
- La population hémophile avec des interventions destinées aux couples et familles.
- Les itinérants infectés à qui le ministère et la ville de Montréal réserveront un nouveau refuge.

Parallèlement à ces actions, le ministère entend aussi renforcer la surveillance de la maladie et son dépistage. En 1991, les centres de dépistage ont fait 96 332 tests de dépistage anonymes; le ministère veut étendre l'accès aux tests en créant d'autres centres. L'Ontario a récemment créé 24 centres de dépistage anonymes.

Cette mesure devrait relancer la pertinence de conjuguer le dépistage de la maladie avec la recherche des partenaires potentiellement infectés. Un comité médical se penche sur la façon la plus habile d'amener un patient à préserver son anonymat tout en révélant les noms des partenaires d'occasion qu'il se sent incapable d'aviser mais qu'on se chargera d'informer à sa place. On juge cette approche plus rentable que celle d'avoir recours à des méthodes coercitives qui feront fuir les patients.

RÉSULTATS loto-québec

Banco Tirage du 92-11-30

1	2	5	10	12
21	29	31	33	36
37	39	44	47	49
50	61	62	64	68

Prochain tirage: 92-12-01

T V A, le reseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

JOUEZ COUP DOUBLE !



2 POUR 1

COMPLETS
Prix courant 450$, 495$, 595$ * 2 POUR 1

CRAVATES
Prix courant 20$ À 35$* 2 POUR 1

CHEMISES HABILLÉES
Prix courant 40$ À 48$* 2 POUR 1

Profitez de notre offre spéciale de DEUX COMPLETS de même valeur pour le prix d'un, de DEUX CHEMISES de même valeur pour le prix d'une ou de DEUX CRAVATES de même valeur pour le prix d'une.

Boivet

OFFREZ-VOUS DEUX COMPLETS OU PARTAGEZ VOTRE ACHAT AVEC UN AMI

* Léger supplément pour tailles 48 et plus. Applicable sur un lot sélectionné seulement.

* Centre Rockland.....735-5441
* Galeries d'Anjou.....353-6310
* 4475 bd Métropolitain 374-4555
* Carrefour Laval 687-1670
* Centre Eaton (niveau métro)849-9281
* Promenades St-Bruno.....653-5100
* Fairview Pte-Claire.....694-9050
* Carrefour Angrignon.....366-0762



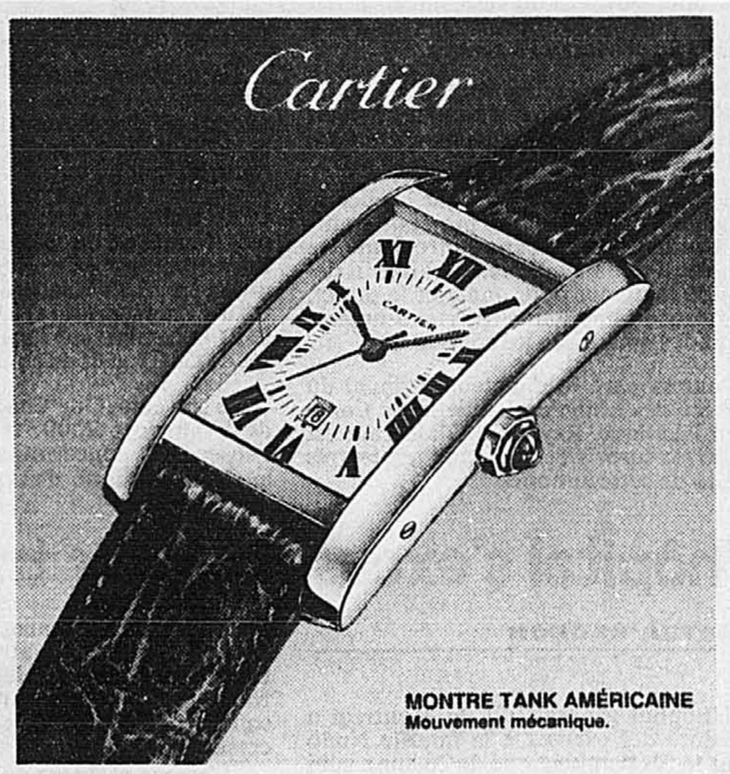
La Folie Féraud!

Exclusivement chez McComber, ce vison femelle pleine longueur **Blackglama,** signé Louis Féraud, est offert spécialement cette semaine **à 4 250.00$.** Disponible aussi en longueur 3/4 à **3 650.00$.** Nous absorbons les taxes.

Fourrures McComber depuis 1895

Naturellement

440 DE MAISONNEUVE OUEST, MONTRÉAL 514-845-1167



MONTRE TANK AMÉRICAINE
Mouvement mécanique.

boutique Cartier
1498, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(514) 939-0000

SKIATHON MICKEY STEIN • DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

INFO: 227-2637

Amusez-vous • Prix • Skiez gratuitement*

*avec un don minimal de 30.00$

Mont Habitant · swissair · La Presse · chom 97.7 fm Montreal's Home of Rock & Roll · HOTEL INTER-CONTINENTAL MONTRÉAL · CANSTAR · Savex · HIVERNA · cjms 1280 LE LEADER DE L'INFORMATION · oldies 990 all oldies... all the time!

Études contradictoires sur les mammographies

PC, Reuter

EDMONTON

■ Les résultats d'une étude présentée hier à Chicago démontrent les avantages de mammographies régulières pour les femmes âgées de 40 à 50 ans.

Ce rapport contredit les conclusions d'une récente étude menée à l'échelle canadienne, au coût de 17,4 millions, étude qui semait le doute sur l'utilité de la mammographie pour la détection précoce de cancers du sein chez les femmes âgées de moins de 50 ans.

La plus récente recherche, effectuée par un groupe de Colombie-Britannique, était à l'ordre du jour de l'assemblée annuelle de la Société de radiologie d'Amérique du Nord, à Chicago.

L'étude a permis d'examiner 112000 femmes, dont 40 pour cent âgées de moins de 50 ans, a indiqué le docteur Linda Warren Burhenne, directrice exécutive du programme de mammographie de Colombie-Britannique. Les chercheurs ont découvert «que 80 pour cent des 455 cancers du sein décelés grâce aux mammographies étaient à un stade précoce, curable».

Il s'agit là de résultats «extrêmement encourageants, qui soulignent l'importance des mammographies régulières pour les femmes âgées de 40 ans et plus», a-t-elle ajouté, parce qu'une détection précoce améliore les chances de guérison.

A son avis, les conclusions de l'étude canadienne antérieure, selon lesquelles la mammographie ne réduit pas le nombre de décès dûs au cancer du sein chez les femmes de 40 à 50 ans, sont prématurées parce qu'il ne s'est pas passé assez de temps pour en tirer des conclusions sur le nombre de décès.

Mais le Dr Heather Bryant, responsable du programme de détection du cancer du sein en Alberta, est persuadée au contraire de la justesse des résultats de l'étude nationale.

Il est plus difficile de déceler un cancer au stade précoce avant la ménopause, a-t-elle dit, parce que le tissu glandulaire du sein est plus dense sur les clichés aux rayons-X. Après la ménopause, les tissus glandulaires sont remplacés par des graisses, ce qui permet de déceler plus facilement d'infimes changements, a-t-elle ajouté.

A l'heure actuelle, la Société canadienne du cancer préconise la mammographie pour les femmes âgées de plus de 50 ans, tandis que la Société américaine du cancer recommande que la mammographie débute à l'âge de 40 ans pour les femmes «moyennes», c'est-à-dire n'affichant pas de symptômes particuliers ou n'ayant pas de cas de cancers dans leur famille.

FLORIDE



PHASE II

LAKE PLACE CONDOMINIUMS

VOUS RÊVEZ D'UN CONDO AU SOLEIL ET D'UN SUPER INVESTISSEMENT

à partir de 66 900 $ US, phase I
à partir de 99 900 $ US, phase II

2 ou 3 chambres, 2 salles de bains, à partir de 1 150 pi car. incluant terrasse privée et 3 appareils ménagers, etc.

Situé sur le bord du lac Clear Lake à seulement un mille de l'Intracoastal et à deux milles des magnifiques plages de Palm Beach, à l'est de la 95 et à seulement 2 milles au nord du nouvel aéroport de Palm Beach. Ce magnifique projet ultrasécuritaire de 96 condominiums est à distance de marche d'un golf, d'un des plus grands centres commerciaux du sud de la Floride (ouvert 7 jours par semaine), du nouvel auditorium de Palm Beach et du camp d'entrainement des Expos. Aussi tennis, pavillon, piscine, salle d'exercices, terrasse et plus. FINANCEMENT disponible ou possibilité d'utiliser vos propres REER.

WEST PALM BEACH FLORIDA
FLORIDE 1-800-874-6801

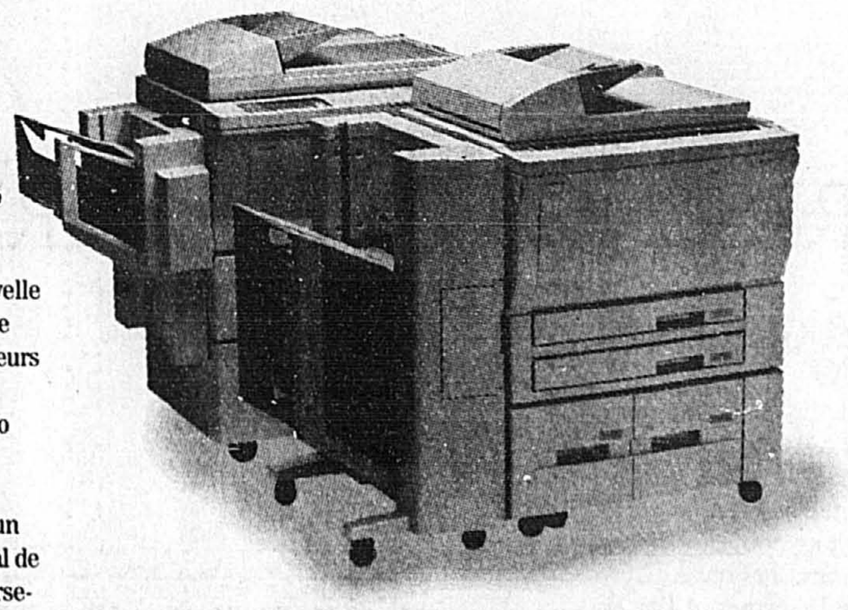
SOIRÉE D'INFORMATION

MARDI 1er DÉCEMBRE à 19 h 30
LAVAL: SHERATON LAVAL
2440, AUTOROUTE DES LAURENTIDES
MERCREDI 2 DÉCEMBRE 1992 à 19 h 30
LONGUEUIL: HOLIDAY INN
MÉTRO LONGUEUIL

LA MEILLEURE QUALITÉ / PRIX POUR UNE LOCATION EXCEPTIONNELLE.

Profitez-en... automatiquement.

(... et sans versement de crédit-bail pendant une période pouvant atteindre six mois, l'automatique est enfin à votre portée.)



En affaires, le temps, c'est de l'argent.

Cela n'a jamais été si vrai, car dès maintenant, à l'achat ou à la location par crédit-bail d'un copieur ou d'un télécopieur Canon, vous ne verserez aucun paiement pendant une période pouvant atteindre six mois.

La gamme de copieurs NP évolués de Canon a établi une nouvelle norme en matière d'automatisation en offrant un large éventail de fonctions automatiques. En effet, la grande originalité de ces copieurs réside dans l'étendue de leurs capacités, dont l'assemblage et l'agrafage automatiques, l'autoreproduction, la reproduction recto verso, l'édition et le chargement d'originaux recto verso. Ils sont bourrés de fonctions pratiques, économiques... et automatiques!

Renseignez-vous dès aujourd'hui sur les possibilités de louer un copieur NP de Canon par crédit-bail. Il suffit d'un versement initial de 50 $ pour profiter, dès maintenant, de tous ses avantages. Aucun versement n'est requis pendant une période pouvant atteindre six mois.

Appelez-nous vite pour obtenir plus de précisions ou une démonstration.

* Versement initial permettant la livraison et l'installation des copieurs NP ou télécopieurs sélectionnés de Canon. Cette offre, assujettie à une autorisation de crédit, est en vigueur jusqu'au 31 décembre 1992. Certaines conditions s'appliquent.

Canon
NP 3050/4050

Victoria 94
COMMANDITAIRE OFFICIEL

CE Compagnie canadienne d'équipement de bureau
5990, Côte-de-Liesse, Montréal Téléphone : (514) 341-6363 Télécopieur : 342-2561



Nathalie Petrowski

La maladie comme métaphore

J'ai gardé dans mes dossiers un petit formulaire blanc de rien du tout. Un formulaire qui pourrait passer pour un talon de chèque ou une copie carbone d'achat à crédit. J'ai gardé ce formulaire pour conjurer le mauvais sort et pour que lors de sa distribution des prix, le destin m'oublie.

Chaque fois que je tombe sur le formulaire, je prie le ciel de n'avoir jamais à le remplir. C'est le formulaire de déclaration obligatoire du sida.

En principe, je n'ai pas à m'inquiéter. Je n'ai pas un comportement à risques. Je ne suis ni *junkie*, ni hémophile, ni transfusée. En principe, je suis saine et sauve. En pratique, qu'en sais-je vraiment?

En l'espace de même pas dix ans, cette cruelle maladie qui frappe des pans entiers de population et tue sans discernement des hommes, des femmes et des enfants, a profondément et irrévocablement changé nos vies. Nous ne voyons plus les choses comme avant. Nous les pensons autrement comme si le sida était une substance hallucinogène que nous aurions ingurgitée inconsciemment et qui aurait modifié notre perception de la réalité...

* * *

Plus qu'une maladie contagieuse, plus qu'une maladie incurable, le sida est devenu avec la multiplication des cas, la liste sans fin des décès, et la proximité de ses ravages, un phénomène de société, une culture et un courant de pensée dont s'abreuvent les philosophes et les artistes, une métaphore pour un monde au bord du désespoir et de l'anéantissement.

On n'aime plus comme on aimait avant. On ne se donne plus avec le même abandon, et, lorsqu'on prend des risques, on les prend plus par défi que par besoin d'aventure, plus par déni que par choix. On les prend en tremblant de peur, la mort dans l'âme et le coeur cadenassé, en sachant que l'on court à sa perte et qu'un jour ou l'autre, on risque de rencontrer la défaite dans les yeux de l'autre, la fatalité dans ses bras.

Le sida n'est pas joli. C'est un mal fatal, un désir mortel, une danse macabre, un délire de détresse. Avant même qu'il ne s'attaque à l'enveloppe charnelle, son poison se répand partout dans le cerveau, l'âme et le coeur, grugeant le peu d'humanité et de compassion qu'il reste à un monde hostile et pétrifié, monde qui a longtemps cru que la fureur de vivre de la jeunesse était son gage d'immunité, l'essence même de son immortalité.

Nous savons maintenant que nous ne sommes pas immortels. Nous savons surtout que l'aventure de la jeunesse est désormais piégée et qu'il n'est même plus nécessaire de vouloir se suicider passé 30 ans par crainte de finir dans un bungalow, bouffi, repu et endormi.

Le sida se charge de cela lui-même. Il se charge de nous tuer dans la fleur de l'âge ou de nous faire vieillir prématurément, en nous rendant frileux, fermés et prudents.

Quand il ne sait plus quoi inventer, le sida nous invite à la tolérance. Il dit à ceux qui sont atteints de ne pas en vouloir à ceux qui les ont contaminés. Il dit à ceux qui ne sont pas contaminés, de porter un condom. Il dit à ceux qui ont testé séronégatif qu'ils sont sauvés.

Les règles semblent simples. Elles sont cruellement défaillantes. Car celui qui n'en veut pas à qui l'a contaminé se sentira automatiquement dédouané face à ceux qu'il a pu infecter.

Puisque le mal est fait, pourquoi en rajouter? Pourquoi donner la liste de ses partenaires? Pourquoi chercher à les prévenir alors qu'il n'y a pas de remède miracle?

Pourquoi dans le fond ne pas continuer à vivre comme si de rien n'était, en taisant son secret, en le déniant, en vivant encore plus dangereusement qu'avant.

Le choc d'un verdict séropositif est tel qu'il faut une force morale quasi herculéenne pour l'absorber.

Certains penseront aux amis, aux époux, aux amants, aux flammes d'un soir qui sont peut-être en danger. Ils les appelleront ou les feront appeler.

D'autres voudront les oublier, ne plus jamais les voir, ne plus jamais leur parler. Ils refuseront de donner leur nom, par honte, par peur, par dégoût, par vengeance. Ils les laisseront crever sans pitié...

* * *

Il n'existe aucune statistique sur la recherche de partenaires. Il n'existe que des approximations. En principe, les gens sont civilisés. En pratique, on ne le sait pas. On ne connaît que les cas extrêmes. Le cas du jeune homme séropositif qui encaisse le coup en se lançant dans une méchante virée et qui baise tout ce qui bouge comme un tireur dément. Le cas de la jeune femme qui s'empresse d'avoir un deuxième enfant. Ou de cette autre qui multiplie les partenaires en se disant que si elle n'infecte personne c'est la preuve que les médecins lui ont menti.

Un verdict séropositif est une matière toxique et hautement explosive. S'y résoudre, c'est mourir. S'y opposer, c'est risquer de tuer les autres. Il n'y a pas à en sortir.

Le sida ne badine pas avec l'amour. Pas plus qu'il ne badine avec le désir de séduction ou le besoin de chaleur par trop-plein de solitude. Partout, le sida est là. Partout, il veille. Partout, il tue.

Mais il ne faut pas croire qu'il est un tueur professionnel. Le sida est plus proche du psychopathe que du tueur à gages. Il tue ceux qu'il rencontre sur son chemin. Et conséquemment, il suffit de changer de route pour le semer. Le sida est la seule maladie incurable qui peut être évitée. Par le condom sans doute, par la prudence aussi, mais surtout par un changement d'attitude, par le refus du défaitisme, par une nouvelle façon de voir la vie en société. Sans blâmer qui que ce soit mais en prenant chacun ses responsabilités, qu'il nous reste 100 ans à vivre ou trois mois...

Tous ceux et celles qui ont contracté le virus et qui viennent d'entrer dans la phase terminale de la maladie, sont tenus par la loi de le déclarer. Je dis bien «tenus», ce qui implique qu'il n'y a aucun moyen de contrôler les déclarations. Les chercheurs québécois avouent qu'il est possible qu'un nombre important de cas ne soit pas encore déclaré.

Pourtant la déclaration est aussi obligatoire qu'anonyme. On n'y inscrit que son sexe et sa date de naissance. Avant on y inscrivait ses initiales. Plus maintenant. Dans un élan de générosité, la commission d'accès à l'information a ordonné au Québec la destruction des données identifiantes en septembre 90. Depuis cette décision, les chercheurs s'arrachent les cheveux.

Les gens qui sont nés à la même date et qui habitent dans la même localité sont légion. Comment savoir s'ils ne sont qu'une seule et même personne ou quatre nouveaux cas? Comment savoir si un dentiste ou un chirurgien a contaminé ses patients? La réponse brutale: il n'y plus aucun moyen de le savoir.

Les informations sont donc de plus en plus incomplètes, les banques de données se détériorent avec les saisons. Pendant ce temps-là le sida continue son sale ouvrage... Des fois, je me demande s'il n'est pas trop tard. Si le sida et sa terrible métaphore, ne nous ont pas d'une certaine manière tous contaminés...

Policiers et ambulanciers ont ignoré les problèmes respiratoires de Kordic

Presse Canadienne

QUEBEC

■ Entre le moment où John Kordic a été immobilisé par une demi douzaine de policiers de la Ville de Québec et d'Ancienne-Lorette et l'arrivée des ambulanciers, il s'est écoulé presque cinq minutes au cours desquelles personne ne se serait préoccupé de la santé du hockeyeur.

Dans un long témoignage de plus de quatre heures, hier, le gérant du Motel Maxim de l'Ancienne-Lorette, Serge Bouchard, témoin de l'arrivée de M. Kordic dans l'après-midi du 8 août 1992, de son altercation avec les policiers et de son départ en ambulance en soirée quelques instants avant le constat de son décès, a expliqué les circonstances entourant l'intervention policière.

Selon le témoin, dès 14h, au moment de son arrivée au motel, M. Kordic éprouvait de la difficulté à respirer et il a dû s'appuyer sur la rampe de l'escalier pour se rendre au deuxième étage.

«Il avait l'air 'magané', a précisé M. Bouchard, Il éprouvait de la difficulté à marcher. Tout de suite, j'ai constaté qu'il avait besoin de soins. Il n'avait pas l'air à jeun.»

En soirée, le hockeyeur a téléphoné à cinq ou six reprises à la réception du motel et il a insulté M. Bouchard qui a constaté l'incohérence de ses propos.

«Au premier appel, il m'a demandé l'heure et où il se trouvait, il était très impoli et il m'injuriait», a souligné le gérant.

Une plainte a finalement été déposée par un voisin de M. Kordic et c'est là que pour se protéger M. Bouchard a demandé l'intervention des policiers d'Ancienne-Lorette et leur a dit que M. Kordic ne semblait pas bien et avait besoin d'aide.

Le gérant du motel s'est d'abord rendu avec un de ses employés, M. Yvan Brassard, à la chambre 205 et ils ont tenté de raisonner le hockeyeur, pendant que les policiers attendaient à la porte.

La chambre était sans dessus-dessous et encore une fois, il a remarqué que l'athlète avait de la difficulté à respirer. «A quelques reprises il s'est frappé le thorax vigoureusement, il soufflait comme une baleine», a expliqué M. Bouchard.

Constatant que son client semblait un peu plus perdu et ne voulait pas entendre raison, M. Bouchard a demandé aux policiers de la municipalité, aidés de confrères de la ville de Québec, d'amener M. Kordic.

Six policiers sont entrés dans le chambre. Une fois immobilisé face contre le plancher, l'athlète a été maîtrisé par deux d'entre eux ont qui lui retenaient les jambes. Un autre policier lui a appliqué une pression du genou au cou. On lui a attaché les jambes en plus de lui menotter les mains dans le dos.

A ce moment-là, M. Kordic saignait abondamment de la bouche et du nez à tel point que M. Bouchard à demandé à un des policiers de lui placer une serviette sous la tête pour l'empêcher de souiller le tapis.

Selon le gérant du motel, M. Kordic, une fois ligoté, continuait de se débattre et les policiers ont repris leurs pressions pour le tenir immobile.

Entre l'arrivée des policiers et d'une ambulance de l'Ancienne-Lorette et celle des ambulanciers de Québec il se serait écoulé une trentaine de minutes.

Le hockeyeur a quitté le motel en ambulance une dizaine de minutes plus tard, deux ou trois minutes après avoir été attaché sur la civière.

En aucun temps, selon les dires du témoin, il n'a été question de lui donner de l'oxygène ou de l'ausculter, même lorsqu'il était bien immobilisé sur la civière.

Me Paul Bouchard, l'avocat de la famille Kordic, a insisté sur cet aspect du témoignage dans son contre-interrogatoire du témoin et à l'extérieur de la cour.

«Les témoins sont unanimes, a-t-il dit, même ceux qui sont les moins formés en terme de médecine ou d'interventions d'urgence: ils ont constaté que M. Kordic éprouvait des problèmes de respiration. C'est évident pour plusieurs intervenants et, malgré tout, l'intervention ne fait aucunement état d'une préoccupation dans ce sens-là.»

Le fait que le hockeyeur ait été placé à plat ventre sur la civière, selon Me Bouchard, nécessitera aussi des explications de la part des intervenants policiers et ambulanciers.

L'enquête du coroner Gérald Locas se poursuit aujourd'hui par l'audition d'autres témoins de l'intervention policière.

Donnons-leur... juste un peu!



Pouvez-vous imaginer qu'au moment même où vous lisez ces lignes, il y a des centaines de personnes qui meurent de faim un peu partout dans le monde... Juste en Somalie, c'est plus de 400 morts par jour.

Ne pensez-vous pas qu'on pourrait les aider... juste un peu!

Découpons et donnons... juste un peu!

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ APP. _____

VILLE _____ PROVINCE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (___) ___-____

VOTRE DON : 15 $ ☐ 25 $ ☐ AUTRE MONTANT : _____

Prière d'émettre votre chèque ou mandat à l'ordre de **OXFAM-QUÉBEC.**

DONS PAR CARTE DE CRÉDIT : VISA ☐ MASTERCARD ☐ VISA OXFAM ☐

NUMÉRO DE LA CARTE _____ DATE D'ÉCHÉANCE _____

NOM ET PRÉNOM DU DÉTENTEUR _____

SIGNATURE DU DÉTENTEUR _____

Dons par carte de crédit acceptés par téléphone
Montréal : (514) 866-1773

Un reçu d'impôt peut être émis pour les dons de 15 $ et plus.
Le nom inscrit sur ce coupon sera celui utilisé pour l'émission de ce reçu. MERCI.

N° d'enregistrement : 0419556 03 08

OXFAM-QUÉBEC 169, rue Saint-Paul Est
Montréal (Québec) H2Y 1G8

CONCORD © MARINER
500
SWISS SINCE 1908

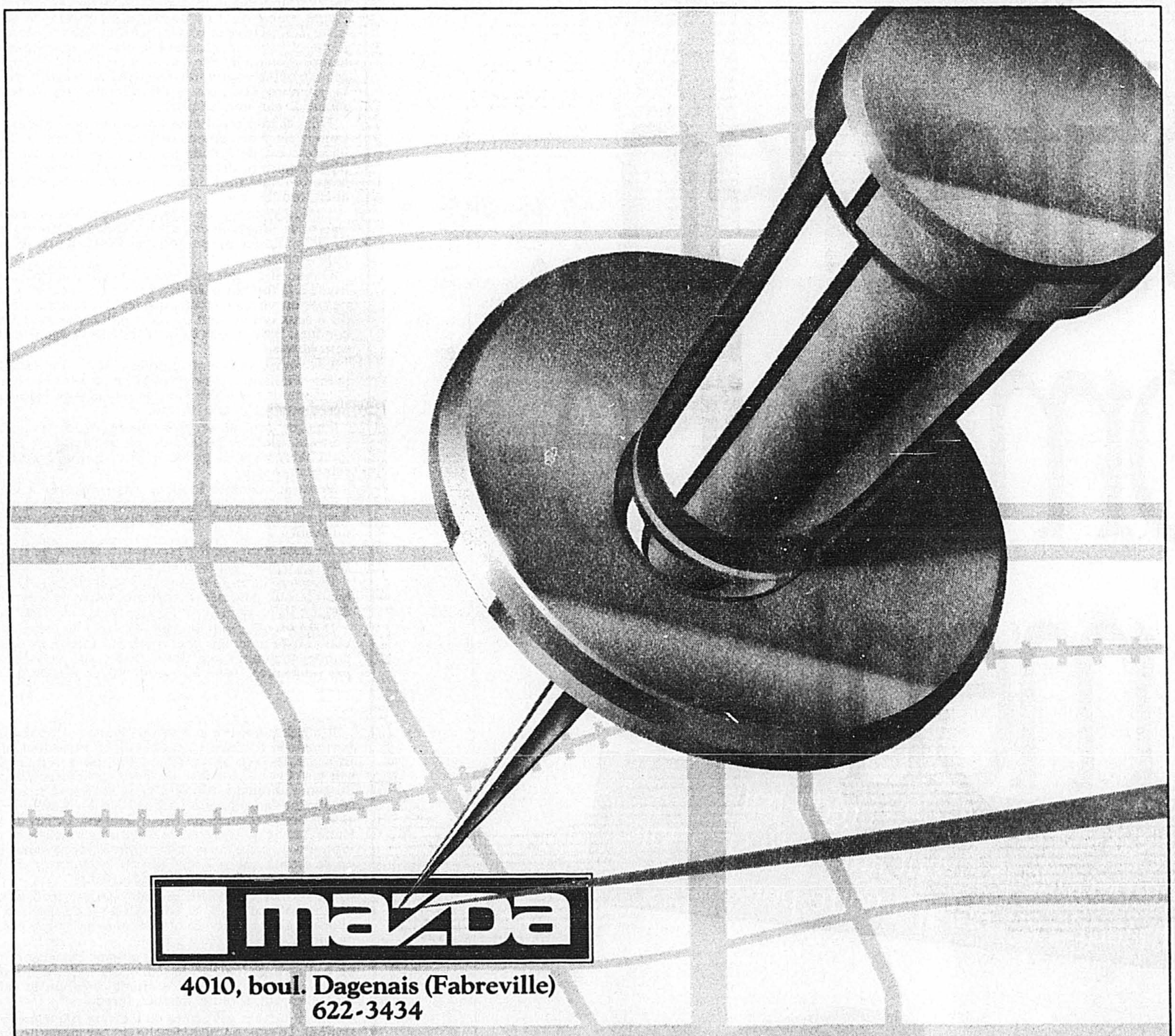


Une montre suisse élégante : la perfection redéfinie

Bracelet à la forme spécialement étudié pour s'adapter au poignet. Montre en or massif 18 carats et en acier inoxydable, mouvement à quartz, hydrorésistante jusqu'à 330 pieds, couronne vissée. Verre de montre bombé en saphir, poli à la main, au diamant.

Pour hommes, 2 595 $. Pour femmes, 2 395 $.

HEMSLEYS
660 Rue St. Catherine Ouest
Montréal
866-3706



mazda

4010, boul. Dagenais (Fabreville)
622-3434

MAZDA... UNE PRÉSENCE QUI S'AFFIRME.

NOUS VOUS ANNONÇONS L'INAUGURATION DE FABREVILLE AUTO

Mazda Canada poursuit sa croissance phénoménale en inaugurant son tout dernier établissement concessionnaire : Fabreville Auto. Passez-y vite pour admirer les nouveaux modèles primés MX-3 Precidia et RX-7. Venez-y essayer la 323, la Protegé, la MX-5 Miata, la 929 Serenia, la MPV ou les camionnettes Mazda. Nous vous ferons aussi découvrir les nouvelles venues de la famille Mazda : la 626 Cronos et la MX-6 Mystère. Fabreville Auto est fier de vous proposer ce qu'il y a de mieux pour les ventes et l'après-vente, avec notre garantie complète... l'une des meilleures dans l'industrie.

mazda
Je me sens bien.

Plus de 9 ans de prison pour un séropositif «coupable» de rapports sexuels sans protection

Agence France-Presse

PORTLAND, Oregon

■ Un homme séropositif de 28 ans, poursuivi pour avoir eu des rapports sexuels sans préservatif avec une mineure, a été condamné hier à 9 ans et 5 mois d'emprisonnement après avoir été déclaré coupable mercredi dernier de tentative de meurtre par le jury d'un tribunal d'Oregon.

Selon l'accusation, Alberto Gonzales, qui se savait porteur du virus du sida depuis 1988, mais n'a pas développé cette maladie, avait eu en 1990 des rapports sexuels sans protection avec une jeune fille de 17 ans. Les tests sanguins subis par celle-ci n'ont toutefois pas révélé la présence du virus HIV.

Mercredi dernier, les jurés avaient conclu, après deux jours de délibérations, à la culpabilité de Gonzales notamment pour tentative de meurtre. Il a été condamné par le juge du tribunal à 65 mois de prison pour tentative de meurtre et à 48 mois pour avoir procuré de la marijuana à la mineure.

L'homme avait déjà été condamné en octobre 1991 à cinq ans d'abstinence sexuelle et à six mois d'assignation à résidence avec obligation de porter un bracelet électronique, pour avoir eu des relations sexuelles avec deux autres femmes dont l'une est morte depuis des suites du sida.

GRAND ET TAILLE FORTE



Pour ceux qui apprécient les beaux tissus et la coupe raffinée.
975 $ et plus

WAIN SHIELL
GUABELLO 1815
ERMENEGILDO ZEGNA
HOLLAND & SHERRY
CERRUTI 1881
DORMEUIL

GIANTONIO
LE MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN
7396, St-Hubert
271-5771
VISA - MASTERCARD - AMERICAN EXPRESS

Économisez jusqu'à 50%

Votre entreprise fait plus de 300$ d'appels interurbains par mois partout en Amérique du Nord*? Abonnez-vous au plan d'économie WATS[MC] de Bell! Vous pourriez économiser jusqu'à 50% sur vos frais d'interurbains. Et vous n'aurez aucuns frais de service à débourser en vous abonnant d'ici le 26 février 1993.

LE PLAN D'ÉCONOMIE WATS,
une autre solution de Bell pour les gens en affaires.
Appelez nos conseillers au **1 800 363-BELL.**

*À l'exception de l'Alaska, d'Hawaï et de Porto Rico.
Certaines conditions s'appliquent. Tarif de la ligne WATS en sus.
Un minimum de 200$ d'interurbains est facturé.

Bell
des gens de parole[MC]

Diminution du nombre d'accidents et de morts sur les routes en 1992

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le nombre d'accidents routiers et de décès sur les routes a chuté cette année, révèle le bilan 1992 compilé pour les neuf premiers mois de l'année par la Société de l'assurance automobile du Québec.

De janvier à septembre 1992, il y a eu 124 000 accidents rapportés, soit quelque 800 de moins que pour la période correspondante en 1991. C'est une réduction de 0,6 pour cent.

La plupart des accidents, soit 96 000 ou 77,2 pour cent, n'ont causé que des dommages matériels. Mais 22,8 pour cent ont fait des blessures corporelles et 0,5 pour cent des décès.

Les neuf premiers mois de 1992 ont été malheureusement marqués de 665 décès sur les routes. Mais c'est une diminution de 13,6 pour cent par rapport aux neuf premiers mois de l'année précédente.

Plus de la moitié des victimes étaient à bord d'une automobile au moment de leur décès, soit 57 pour cent ou 377 personnes.

Mais on compte également 83 piétons décédés (12,5 pour cent), 72 occupants d'un camion, et 47 motocyclistes.

Les accidents de la route ont également fait, de janvier à septembre 1992, 5490 blessés graves, c'est-à-dire dont l'état a requis l'hospitalisation, et 32 579 blessés légers.

Tant le nombre d'accidents que de blessés est en diminution depuis quatre ans, soit depuis 1989. Pour qu'un accident soit comptabilisé dans les données de la Société d'assurance-automobile, l'évaluation des dommages par les policiers doit dépasser 500 $ pour l'ensemble des véhicules impliqués.

Les données établissent que ce sont surtout au cours des mois d'été (juin, juillet et août) que les accidents avec blessés se produisent en plus grand nombre.

Par contre, le nombre d'accidents avec dommages matériels seulement se produisent surtout au cours des mois d'hiver (décembre, janvier et février).

Ces indications donnent à penser que les accrochages sont plus nombreux mais moins graves en hiver, les conditions climatiques forçant les automobilistes à rouler moins vite.

En région

Les données 1992 indiquent également que dix régions sur quinze ont connu une diminution du nombre total d'accidents.

La plus forte diminution a été sentie dans la région Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, où le nombre d'accidents a diminué de 11,1 pour cent.

Il y a eu également une importante réduction des accidents au Saguenay-Lac-Saint-Jean (moins 7,7 pour cent) et dans la région de la Côte Nord (moins 5,9 pour cent).

Par contre, des hausses appréciables du nombre d'accidents ont été constatées dans l'Outaouais (plus 6,2 pour cent), à Laval (plus 6,7 pour cent) et dans les Laurentides (plus 3,5 pour cent).

En chiffres absolus, la région de Montréal vient en tête avec 29 604 accidents, dont 22 550 avec uniquement des dommages matériels et 63 décès.

Toutes ces données ne sont comptées que pour les neuf premiers mois de 1992. Le bilan complet de l'année ne sera disponible qu'en mars 1993.

Gilles Léveillé réélu président de la Ligue de taxi de Montréal

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ La vie, dans le monde du taxi montréalais, ne changera pas: les citoyens, notamment, devront oublier, pour le proche avenir, la réalisation de tout projet d'implantation, dans l'île, d'un centre unique de répartition des appels téléphoniques (centrale téléphonique unique) et de syndicalisation des chauffeurs.

En effet M. Gilles Léveillé a été réélu pour deux ans, dimanche, président de la Ligue de taxi de Montréal, un organisme qui réunit la majeure partie des propriétaires des 4000 voitures. Il ne propose pas de changement au système actuel de fonctionnement des voitures-taxi.

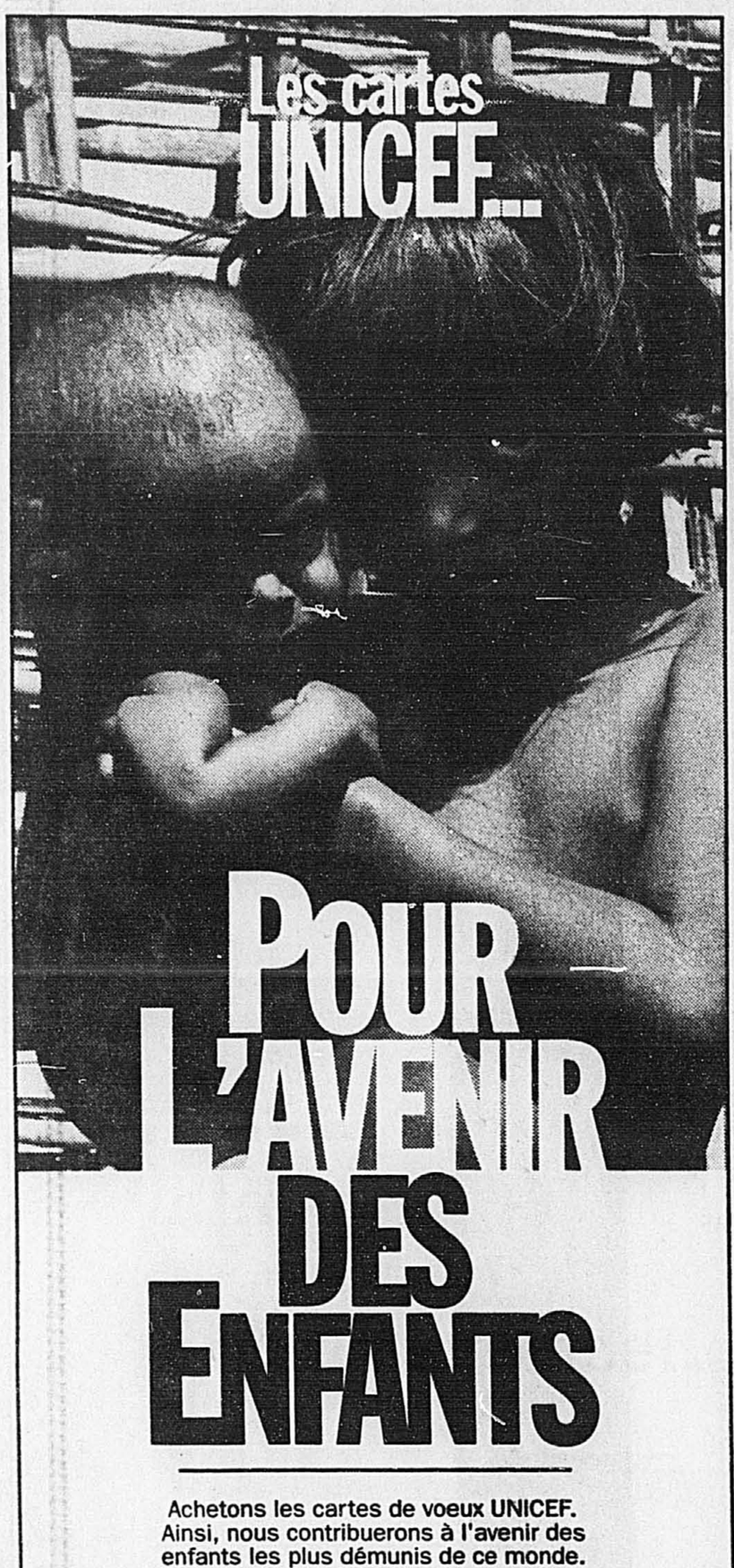
M. Léveillé a obtenu la faveur de 500, environ, des 1300 votes exprimés. Il affrontait quatre adversaires, dont l'un, le représentant du Front de libération du taxi, M. Normand Morrissette, réclamait la création d'un système de centralisation des appels du type de celui qui existe à New York (Yellow Cabs).

Interrogé hier M. Léveillé a dit que, pour implanter un système de centralisation des appels, il faudrait créer une association unique des propriétaires; cela, «dans notre système capitaliste actuel», n'est pas possible. Le libre jeu de la concurrence permettra toujours que de nouvelles associations se forment.

Il a par ailleurs dit croire que la qualité du parc automobile des taxis montréalais est «suffisante». Elle est en tout cas «meilleure qu'à New York». Il reconnaît que la qualité de certains des véhicules laisse à désirer, mais il dit que, «si les citoyens veulent des Cadillacs pour se mouvoir, il faudra qu'ils se les payent». À cause des difficiles conditions du marché, il ne sera pas possible de modifier radicalement la qualité des véhicules. Il a fait valoir à cet égard que, selon de récentes enquêtes, 92 p. cent des clients des taxis sont satisfaits du service qui leur est offert.

M. Léveillé, enfin, a dit que les clients montréalais préfèrent les gros véhicules ordinaires bas sur roues aux autres, du type carré, proposé un jour par le groupe GSM, notamment.

Quatre des cinq conseillers de la Ligue sont réélus: MM. André Sylvestre, Jacques Bédard, Claude Pagé et André Vallée. Les deux nouveaux membres sont MM. Barthélémy Gérard et Jean-Noël Wesner.



POUR L'AVENIR DES ENFANTS

Achetons les cartes de voeux UNICEF. Ainsi, nous contribuerons à l'avenir des enfants les plus démunis de ce monde. Pour recevoir le catalogue ou pour connaître le dépositaire ou le kiosque le plus près de chez nous, il suffit de communiquer avec le bureau dont les coordonnées apparaissent ci-dessous.

Les cartes de voeux UNICEF... pour l'avenir des enfants.

Principaux dépositaires:
Pharmacies Jean Coutu, Pier 1 Imports, Club Price, Ikea, Les Cours Mont-Royal (niveau métro) et la Boutique UNICEF.

unicef
Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Boutique UNICEF
4474, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2J 2L1
Tél.: (514) 288-1305

PASSEPORT AUX ÉPARGNES
LIVRET DE COUPONS GRATUIT* VALEUR 50$
à l'achat d'un appareil-photo ou d'une caméra vidéo

DES ÉPARGNES GARANTIES CHEZ ASTRAL!

GARANTIE DES PLUS BAS PRIX DE 120 JOURS MÊME ENVERS LES PRIX DES E.U.
Sur appareils-photo 35mm

ENSEMBLE REBEL S II
• Appareil-photo 35mm type monoréflexe entièrement automatique
• Objectif ultrasonique 35 à 80mm
• Flash escamotable intégré
• Vitesse de l'obturateur super rapide de 1/2000e seconde
• Retardateur musical
• Pile lithium et courroie incluses
ÉTUI GRATUIT Valeur: 29,99 $
ÉPARGNEZ 50 $ Canon 499,99

ZOOM 70-R
• Objectif zoom 35 à 70mm incorporé
• Mise au point et flash automatiques
• Exposition double
• Réduction de l'effet des yeux rouges
AVEC DATE 20 $ DE PLUS
GRATUITE 2 ANS GARANTIE PROLONGÉE SUR APPAREILS
199,99 PENTAX
ÉPARGNEZ 40 $

GARANTIE PROLONGÉE DE 2 ANS GRATUITE SUR APPAREILS-PHOTOS*!
*Appareils-photo de plus de 25 $

ZOOM 105-R DATE
• Appareil-photo 35mm entièrement automatique
• Objectif zoom 38 à 105mm macro incorporé
• Rebobinage et chargement automatiques
• Réduction de l'effet des yeux rouges
• Imprime la date sur vos photos
CADEAU EN PRIME!
PENTAX 339,99

TELEMAX DATE
• Appareil-photo 35mm à mise au point automatique
• Objectif grand angle 38mm et téléphoto 70mm
• Avancement et rebobinage automatiques
• Comprend pile au lithium et étui
IMPRIME LA DATE SUR VOS PHOTOS!
Canon 169,99

DL-180 TELEWIDE
• Appareil-photo 35mm entièrement automatique
• Objectif 35mm et 55mm Télé Fujinon
• Flash automatique intégré
• Comprend film & 2 piles "AA"
ÉPARGNEZ 20 $
99,99

SPECTRA
• Le meilleur appareil-photo instantané que Polaroid ait jamais fabriqué!
• Mise au point, flash et exposition automatiques
• Modèle compact
• Retardateur
3 FILMS SPECTRA GRATUITS!
POLAROID 129,99

ENSIGN 7 X 35 MEDALLIST
• La plus populaire de nos jumelles.
• Objectif précis
• Construction légère et compacte
ÉPARGNEZ 25%
BUSHNELL 29,99

FILM COULEUR GOLD PLUS 100 GA135-24 (PAQUET DE 3)
3/7,99 AVEC COUPON
COUPON 2,00 $ DE RABAIS
Présentez ce coupon et obtenez 2,00 $ de rabais sur le prix régulier paraissant ci-bas. Un coupon par achat. Rég. 3/9,99
Kodak

GARANTIE PROLONGÉE D'UN AN SUR CAMÉRAS VIDÉO GRATUITE!

E330
• Objectif zoom 10X
• AF macro • 2 lux
• Télécommande sans fil
• 180° FlexiGrip
• Viseur sport
• Comprend lumière vidéo compacte!
ÉTUI RIGIDE CANON ET TREPIED ASTRAL GRATUITS! Valeur: 119,99 $
Canon 999,99

E310
• Objectif zoom 8X
• Télécommande sans fil
• 2 lux
• AF macro
• 180° FlexiGrip
• Viseur sport
ÉTUI RIGIDE ET LUMIÈRE CANON ET TREPIED ASTRAL GRATUITS! Valeur: 149,99 $
Canon 899,99

CCD-TR51
• Plus petite caméra vidéo compacte 6X
• Mise au point automatique macro
• Obturateur à grande vitesse
• Superposition/1 titre/défiler/8 couleurs
• Stéréo Hi-Fi
ÉTUI SEMI-RIGIDE ASTRAL GRATUIT! Valeur: 49,99 $
SONY 999,99

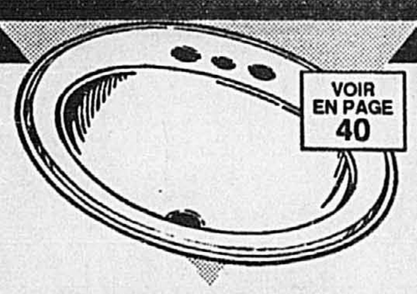
ASTRAL photo

*Indique Centres Vidéo. DÉVELOPPEMENT EN UNE HEURE **Développement sur place non disponible.

*Les Galeries d'Anjou	354-2001	Centre Laval	688-3636	Place Bonaventure	878-4378	*Centre Rockland	733-2669
*Centre d'achats Boulevard	721-3939	916, rue Ste-Catherine est	842-5225	*Plaza Côte-des-Neiges	343-5209	Centre Dorval	636-8221
*Promenades St-Bruno	653-8826	*Place Versailles Promenades Deux-Montagnes	355-4709	*2020, University	849-7341	*Plaza Alexis-Nihon	933-7209
*Carrefour Laval	687-7988		491-6817	*Centre Fairview	695-6563	*Carrefour Angrignon	363-6918
**Plaza St-Hubert	271-1435	*Place Ville-Marie	878-9821	*Complexe Desjardins	843-8219	*Place Montréal Trust	843-8836
*Mail Champlain	671-5935			*Place Vertu	336-8272	*Place Bourassa	323-4249
						*Galeries Joliette	752-0956
						*Carrefour du Nord	1-436-1011
						*Place Rosemère	979-3306



NOUVEAU CATALOGUE
POUR NOTRE VENTE AVANT INVENTAIRE!



Lavabo en acier émaillé
Modèle 1-400 / 18"
Blanc
PSM: 59.99
ÉPARGNEZ 30-5%
PAYEZ SEULEMENT 39,23



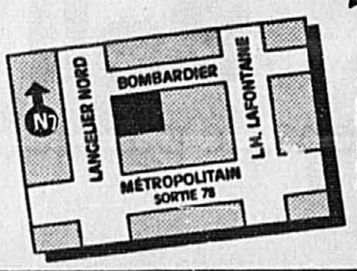
Robinet de lavabo
Modèle TC 805 C/ 4" centre
Fini chrome
PSM: 63.71
ÉPARGNEZ 40%
PAYEZ SEULEMENT 38,23



Toilette
Modèle 1222L
Réservoir anti-sultage
Siège non inclus
Blanc
PSM: 152.15
ÉPARGNEZ 54%
PAYEZ SEULEMENT 69,69

Faites-vite!
Nos spéciaux sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 1992.

Catalogue 64 pages GRATUIT À NOTRE MAGASIN



8755 Langelier
St-Léonard, Montréal, Québec
(AU NORD DE MÉTROPOLITAIN, SORTIE 78, À L'OUEST DU BOUL. LOUIS-H LAFONTAINE)
(514)326-2060

RAYMOND LÉPINE inc.

HEURES D'AFFAIRES
FERMÉ TOUS LES LUNDIS
Mardi, Mercredi 9h00 à 17h00
Jeudi, Vendredi 9h00 à 21h00
Samedi 9h00 à 17h00
Les prix peuvent changer sans préavis. Nous nous réservons le droit de les corriger et aussi de limiter les quantités.

Interac MasterCard VISA

LÉGER SUPPLÉMENT POUR LIVRAISON
avec toute commande de 300$ et plus dans un rayon de 50 kilomètres
COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ SEULEMENT

L'accusé se cachait depuis trois mois dans la maison du crime

ANDRÉ CÉDILOT

■ Pendant que la police le cherchait partout au Québec et en Nouvelle-Angleterre pour le meurtre de son amie, en juin, Yves Lemay, 39 ans, se terrait dans le grenier de la maison de campagne où il a commis son crime, à Sainte-Julienne!

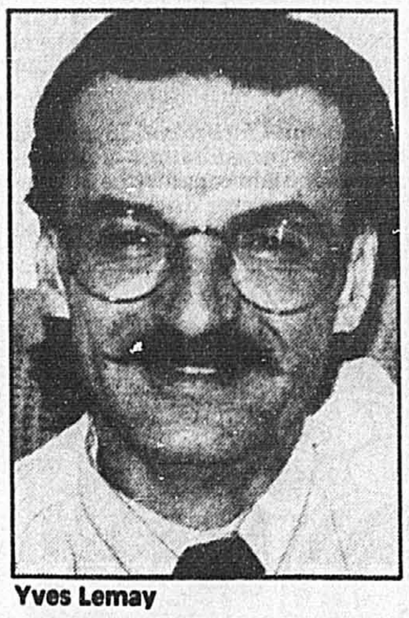
Selon les informations obtenues par *La Presse*, Lemay aurait séjourné incognito dans le chalet pendant au moins trois mois avant de se rendre à des policiers de la Sûreté du Québec de Rawdon, vendredi soir dernier. Il a été accusé, hier au palais de justice de Joliette, de meurtre au premier degré.

De l'avis de gens qui le connaissent, Lemay paraissait considérablement amaigri lorsqu'il a comparu devant le juge François Beaudoin, de la Cour du Québec, qui a remis pro forma au 10 décembre la tenue de son enquête préliminaire.

Et pour cause. Tout le temps qu'il se cachait dans le chalet, Lemay, affirme-t-on, se serait nourri presque exclusivement d'eau, de pain et de boeuf haché. Lors de sa reddition, il n'avait pas goûté d'aliments depuis six semaines.

Dans les jours qui ont suivi le meurtre de son amie, Mireille Bruneau, 39 ans, à la mi juin — elle serait morte étouffée — Lemay s'était enfui avec l'auto de la victime pour se réfugier chez des parents qui vivent dans l'État du Massachusetts.

D'après la police, il aurait vécu là jusqu'à la fin de l'été, utilisant même la carte de crédit de la jeune femme pour acquitter certaines dépenses. Dans l'intervalle, la Sûreté du Québec avait lancé trois avis de recherche contre lui.



Yves Lemay

soulignant qu'il était considéré comme «un témoin important».

De retour au Québec, il aurait abandonné dans un bois la Honda Prélude de son ex-amie, puis regagné à pied la maison dans laquelle Sylvie Bruneau avait été trouvée morte, à Sainte-Julienne, le 17 juin 92.

Lemay est resté terré dans le grenier tant qu'il n'eut pas épuisé ses provisions et toutes ses... énergies. Il multipliait les précautions et sortaient seulement la nuit pour ne pas attirer l'attention. À bout de force, il s'est livré au poste de Rawdon après avoir communiqué avec ses parents qui demeurent dans la région métropolitaine.

Bien que séparé depuis un bon bout de temps, Lemay et sa compagne se voyaient à l'occasion. Le couple s'était rendu à Sainte-Julienne, le 11 juin. Inquiets de ne pas avoir eu de nouvelles de leur fille, M. et Mme Bruneau, originaire d'Asbestos, avaient donné l'alerte six jours plus tard.

Au moment de sa découverte, Sylvie Bruneau reposait sur le dos, dans un lit, au deuxième étage du chalet, une couverture remontée jusqu'au cou. À cause de l'état de putréfaction avancée du cadavre, les médecins légistes avaient eu des difficultés à déterminer la cause du décès.

Outre l'accusation de meurtre prémédité, la Couronne, représentée par Me Pierre Lachapelle, a porté contre Lemay des inculpations de vol d'un véhicule et d'une carte de crédit.

Entre-temps, des détectives de l'unité des crimes contre la personne de la SQ, à Montréal, étoffent leur enquête en procédant à des vérifications du côté américain.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488
M187502

TIMKEN
GBS GENERAL BEARING SERVICE inc
Montréal 937-7423 | Laval 668-5330 | St-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721 | Longueuil 679-2550 | Mtl-Est 254-6038

THERMOPOMPES SANS CONDUITS
Pour la maison ou le bureau
Jusqu'à 3 000$ de subvention
À compter de seulement 2995$
Comparez nos caractéristiques:
• télécommande sans fil • minuterie pour économiser l'énergie
• dispositif d'appoint • affichage DEL
• volet automatique • très silencieux
MITSUBISHI HITACHI SANYO KLIMAIRE
Offre spéciale additionnelle
Carrier thermopompe 2 tonnes, aux. à compter de 3 295$ installée
ECO TECH
Appelez le seul centre de la thermopompe à prix d'entrepôt à Montréal
733-1414
Financement complet aux acheteurs qualifiés

TOUT LE MONDE LE SAIT

C'est un marché d'acheteurs!
Grosvenor vous en fait profiter en vous offrant cette semaine son entière collection à des prix jamais vus durant sa vente de décembre.

5 JOURS SEULEMENT
50% ou plus du prix de détail sur toute fourrure de la collection 1992-93



Mercredi 9 h - 6 h | Jeudi 9 h - 9 h | Vendredi 9 h - 9 h | Samedi 9 h - 5 h | Dimanche 9 h - 5 h

GROSVENOR CANADA
390, de Maisonneuve ouest 288-1255
rez-de-chaussée complet, stationnement gratuit à côté
Nous acceptons les principales cartes de crédit

La prison pour avoir mis le feu à son commerce

LUCIE CÔTÉ

■ Reconnu coupable samedi d'avoir fait exploser son propre commerce, Edmon Kabbabe a été condamné hier à 15 mois d'emprisonnement.

Au juge Kevin Downs qui l'avait auparavant invité à prendre la parole, Kabbabe a affirmé en sanglotant qu'il était innocent. Dans sa version des faits, l'accusé avait prétendu avoir été battu par des commerçants qui redoutaient la concurrence apportée par son nouveau marché. Il aurait perdu conscience et se serait réveillé au milieu des flammes.

Kabbabe avait été grièvement brûlé lors de l'incident. Il s'était présenté en pleine nuit chez le mari de sa cousine, Jean Bardaji, dont l'atelier de photographie était situé tout près de son supermarché, pour le supplier de le cacher. Son cousin l'avait également aidé à se rendre à Albany, New York, pour se faire discrètement soigner dans un hôpital privé.

Le verdict de culpabilité a été rendu par seulement 10 jurés au lieu des 12 initialement choisis. L'un a fait une crise cardiaque au cours du procès et l'autre, à cause de problèmes psychologiques, a été incapable d'assumer sa tâche.

Le procureur de la Couronne, Me Pierre Poulin, réclamait une peine d'emprisonnement de trois ans; l'avocat de Kabbabe, Me Joseph Elfassy, plaidant que son client avait déjà été puni en étant brûlé et en perdant ses biens, demandait une peine d'un an.

Le juge Downs a cité la jurisprudence et rétorqué qu'il était normal que l'accusé ait tout perdu, puisqu'il avait lui-même déclenché l'incendie.

Propriétaire du supermarché Palmira, qui était situé au 1080 rue de Port-Royal, dans le nord de Montréal, Kabbabe, jusqu'alors sans antécédent judiciaire, avait mis le feu à son commerce avec un accélérant dans la nuit du 1er novembre 1991. Il avait auparavant mis en lieu sûr une quantité importante de marchandises et cherché à se procurer de la dynamite.

Edmon Kabbabe avait été arrêté quatre mois et demi après l'explosion, après avoir témoigné devant le commissaire aux incendies, Cyrille Delage.

Wolfgang Vording, l'expert embauché par Zurich, la compagnie qui assurait Kabbabe, s'était rendu rue de Port-Royal pour photographier les lieux le lendemain de l'incendie. Il y avait trouvé le portefeuille de l'accusé.

La situation financière du commerçant d'origine syrienne, canadien depuis 25 ans, était précaire. Il s'était endetté pour faire rénover l'immeuble commercial de trois étages qui avait coûté 1,2 million et ne lui appartenait qu'en partie, et il devait de surcroît acquitter une très lourde hypothèque.

La ville de Montréal venait également tout juste de refuser un permis de commerce de détail à Edmon Kabbabe, qui avait pourtant acquis pour 125 000 $ de denrées alimentaires pour remplir son supermarché qui ne pouvait donc même pas ouvrir ses portes.

Deux mois avant l'explosion, Kabbabe avait fait assurer pour trois millions l'immeuble — entièrement détruit par un incendie majeur qui avait nécessité trois alertes et la présence de 20 camions à incendie et de 80 pompiers — et réclamait en vain la somme à sa compagnie d'assurance en janvier dernier.

Un ours attaque deux Moscovites

Agence France-Presse

MOSCOU

■ Un ours qui s'était échappé d'un cirque a attaqué deux femmes avant d'être abattu par la police, lundi à Moscou, selon l'agence Itar-Tass.

Les policiers ont dû ouvrir le feu sur l'animal à 16 reprises avant de le tuer. Les deux victimes ont été hospitalisées dans un état critique.

MOVADO MD
Montre Musée MD



LA MONTRE CLASSIQUE
MUSÉE MD MOVADO MD
De la collection permanente des grands musées du monde.
Fini micron en or 18 carats.
Fabrication suisse. Mouvement à quartz. Hydrorésistante.
$495

Diamanti & Cie
Centre Fairview
6815 Rte Trans-Canadienne
Point Claire
630-7775

Mosel
4050 Rue Jean Talon Ouest
Montréal
735-1138

Oxfam-Québec recherche un vétérinaire pour son projet en Somalie

SUZANNE COLPRON

■ Oxfam-Québec recherche un vétérinaire bilingue pour un contrat en... Somalie. Départ prévu: 15 décembre. Durée du séjour: six mois. Destination: Lower Juba.

L'organisme qui présentait hier son projet d'aide d'urgence en Somalie, a déjà recruté deux personnes pour s'envoler dans cette région du monde. Claudette Chevrette et Guy Naud, deux coopérants volontaires ayant une vaste expérience en Afrique, doivent partir incessamment.

Ils n'attendent plus, en fait, qu'un vétérinaire.

Mais ce n'est pas rien. Car le premier volet du projet consiste à traiter et à vacciner les bêtes pour assurer la survie des troupeaux.

Plus de 80 p. cent de l'économie de la Somalie est basée sur l'élevage. Avant la guerre, la population du pays, composée en grande partie de nomades, possédait six millions de vaches, six millions de chameaux, 30 millions de moutons et de chèvres. Mais la guerre et la sécheresse ont décimé de 30 à 40 p. cent des troupeaux.

Le second volet du projet vise à assurer une continuité dans l'approvisionnement en poissons et en denrées agricoles de base pour les sédentaires.

«Oxfam-Québec va devenir la première organisation non-gouvernementale canadienne et québécoise à opérer directement sur le terrain en Somalie», a précisé le président du conseil d'administration, Jean-Pierre Charbonneau, en conférence de presse.

Le projet a été rendu possible grâce à un appui financier du gouvernement fédéral. Une subvention de 390 000 $ a été octroyée à l'organisme de charité par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Oxfam-Québec compte développer quatre autres axes d'intervention en Somalie et investir une somme additionnelle de 30 à 40 000 $.

- Il veut mettre en place des programmes de soins de santé pour les populations: vaccination, soins directs, hygiène, etc.
- Réhabiliter une trentaine de points d'eau pour permettre aux gens d'avoir accès à de l'eau potable et d'abreuver les animaux.
- Fournir du matériel de base nécessaire à une pêche artisanale à une population de 50 000 personnes.
- Mettre en place des micro projets d'irrigations pour les sédentaires afin de leur permettre de produire leurs aliments de base.

Le projet touche environ 250 000 personnes. «Il consiste avant tout à permettre à ces gens un maximum d'indépendance vis-à-vis l'aide alimentaire internationale», a expliqué Jean-Pierre Charbonneau.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) consacre déjà de fortes sommes à son programme vétérinaire, mis sur pied il y a six mois, dans le but d'éviter la création de nouveaux réfugiés pour des raisons économiques. Le programme du CICR prévoit la distribution de drogues et d'antiparasitaires partout en Somalie. L'intervention d'Oxfam se limitera au sud du pays.

De plus en plus de médecins canadiens vont s'établir aux É.-U.

Presse Canadienne

TORONTO

■ Un analyste du ministère fédéral de la Santé, Mangal Gupta, a signalé, hier, que le nombre de médecins canadiens qui vont s'établir aux États-Unis n'a cessé d'augmenter au cours des huit dernières années, pour atteindre 192 l'an dernier.

Si la plupart n'ont qu'à se féliciter de leur décision, certains, par contre, regrettent leur choix et reviennent au Canada.

Il y a évidemment la question des honoraires plus élevés qui attire les médecins canadiens. M. Gupta a fait remarquer qu'ils sont en moyenne de 164 300 $ CAN par année, avant impôt, aux États-Unis, comparativement à 116 890 $ au Canada.

Mais les primes d'assurances des médecins aux États-Unis sont au moins deux fois plus élevées qu'au Canada, ce qui réduit d'autant les revenus des médecins américains.

«Mon revenu de base est le même qu'au Canada», a reconnu le Dr Walter Bobechko, qui a quitté son poste de chef chirurgien orthopédique à l'Hôpital pour enfants de Toronto, en 1988, pour prendre la direction de la Humana Advanced Surgical Institute, à Dallas. «La différence, a-t-il souligné, c'est que je peux prendre quatre mois par année pour voyager et enseigner et que j'ai à ma disposition des équipements de recherche de 21 millions $.».

Le Dr Martin Walker, pour sa part, est allé à l'hôpital de l'Université de la Californie pendant deux ans avant de retourner au Grace Hospital de Vancouver.

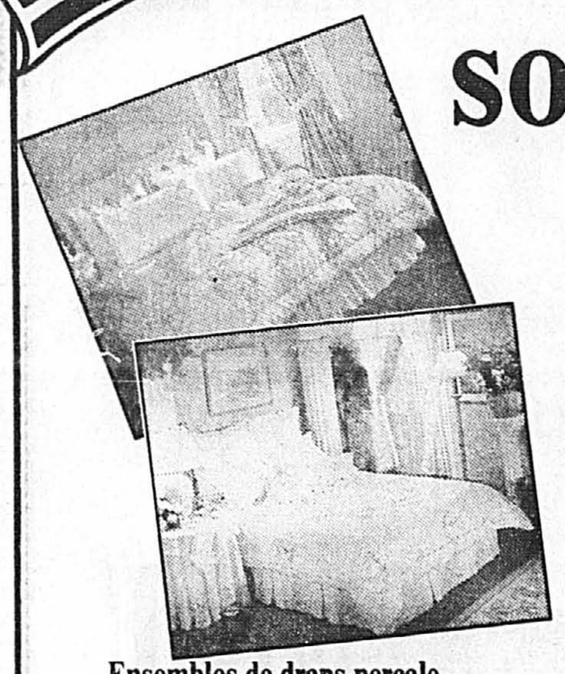
Si cet obstétricien est revenu au Canada, c'est qu'il a constaté qu'environ 20 pour cent de ses patientes n'avaient pas d'assurance, donc qu'elles n'avaient eu aucun soin prénatal avant de se présenter à l'hôpital pour accoucher.

Le système américain est «réellement stupide», a-t-il dit, puisque les soins prénataux réduisent les risques d'un accouchement précoce et évitent ainsi les coûts des soins aux bébés prématurés.

De plus, a-t-il raconté, les médecins américains doivent continuellement fournir aux compagnies d'assurances des explications sur la raison du prolongement de l'hospitalisation des patients.

«Au Canada, a déclaré le Dr Walker, les médecins jouissent d'une plus grande latitude pour garder leurs patients à l'hôpital et faire ce qu'ils jugent être le mieux pour eux.»

Nos prix Noël pour sont imbattables !



LA PLUS GRANDE COLLECTION DE DRAPS EN PERCALE ET SUPER PERCALE, DOUILLETTES, HOUSSES DE COUETTES, ACCESSOIRES ET HABILLAGES DE FENÊTRES ASSORTIS À MONTRÉAL!

Croscill · Dan River · Cannon · Hunter Douglas · Springmaid · Levolor · Stevens · Waterford · Wamsutta

Ensembles de draps percale (180 fils au po²)
simple 19,95$ · double 29,95$ · grand 39,95$ · très grand 49,95$

Ensembles de draps super percale (200 fils au po²)
simple 24,95$ · double 34,95$ · grand 44,95$ · très grand 59,95$

Douillettes réversibles simple, double, grand, TOUTES DIMENSIONS 29,95$

Service d'achats à domicile gratuit 341-7810

DUVETS
Garanties à vie. Meilleurs prix garantis.
Le plus grand choix de duvets, housses de duvet et accessoires de qualité assortis à Montréal!



simple 79,95$ · double 109,95$ · grand 129,95$ · très grand 159,95$



GAGNANT DU PRIX EXCELLENCE 1992 de L'ASSOCIATION DES PRODUITS DE DUVET ET PLUMES

QUALLOFIL L'OREILLER DE QUALITÉ
Oreillers
Oreiller Quallofil standard 9,95$
lavable à la machine, non allergène

Oreiller de duvet standard 39,95$
Gratuit housse d'oreiller Prima à l'achat de tout oreiller en plume ou en duvet

Nous payons la TPS et la TVP sur tous les matelas!

PAS DE TAXES

Sealy MATELAS POSTUREPEDIC
«Si ce n'est pas un Posturepedic, ce n'est pas le meilleur de la gamme SEALY»
ens. lit simple ..... 329$ sans taxes!
ens. lit double ..... 389$ sans taxes!
ens. grand lit ..... 469$ sans taxes!
ens. très grand lit ..... 649$ sans taxes!
Matelas Sealy Posturepedic à compter de 199$ sans taxes!



SIMMONS Beautyrest
«Si ce n'est pas un Beautyrest, ce n'est pas le meilleur de la gamme SIMMONS
ens. lit simple ..... 499$ sans taxes!
ens. lit double ..... 599$ sans taxes!
ens. grand lit ..... 649$ sans taxes!
ens. très grand lit ..... 799$ sans taxes!
Matelas Simmons Beautyrest à compter de 299$ sans taxes!

Matelas prix «payez et emportez», à compter de 39,95$

50% de rabais! Couvre-matelas piqué
Nulle part ailleurs vous ne trouverez ce modèle confortable et facile d'entretien à si bas prix!

	prix cour.	solde
lit simple	70$	29,95$
lit double	80$	34,95$
grand lit	90$	39,95$
très grand lit	120$	49,95$

Coussinet 100% coton pour matelas
30% de rabais!

	prix cour.	solde
lit simple	45$	29,95$
lit double	53$	39,95$
grand lit	60$	44,95$
très grand lit	73$	54,95$
simple extra long	53$	39,95$



Couvre-oreiller piqué

	prix cour.	solde
standard	17$	9,95$
grand	20$	11,95$

Lits de fer et de laiton pur jusqu'à 50 % de rabais!
Plus de 1000 modèles et dimensions à des prix imbattables! De plus... nous payons la TPS et la TVP sur tous les lits de laiton !
Fifth Avenue · Iron Horse · Amisco

IL Y A PLUS DE 100 000 $ EN PRIX À GAGNER DURANT LE CONCOURS DU CLUB DES MEMBRES

CLUB DES MEMBRES PRIVILÉGIÉS...
Aucuns frais d'adhésion ni aucun achat requis.
Inscrivez-vous dès aujourd'hui, et courez la chance de gagner!
(Voir détails en magasin!)

NOTRE GRAND PRIX

ESCORT LX-E
La petite berline haute performance. Ford
Une valeur de 17 000 $ Des idées qui font du chemin.

NOTRE 2e PRIX
Un voyage de rêve à Paris!
Ce merveilleux voyage comprend: hébergement de luxe 5 étoiles, voyage aller-retour pour 2 personnes, dîner pour 2 chez Maxim et 2 billets pour les Folies Bergères. Une valeur de 4 000 $

Premier-Cetra
100 certificats-cadeaux Linen Chest de 20 $ chacun! Une valeur de 2 000 $

NOTRE 3e PRIX
Projecteur SharpvisionTM à cristaux liquides, de 100 po. Une valeur de 6 000 $

SHARP SHARPVISION
VOUS RECEVREZ UNE INVITATION AU SOLDE D'ENTREPÔT ANNUEL DE LINEN CHEST TENU À L'INTENTION DES MEMBRES!

DE PLUS...
60 prix de 4 billets d'avion aller-retour à utiliser 2 à la fois. Choix de destinations: Hawaii, Mexique, Bahamas ou Floride!

(Avec achat de l'hébergement requis auprès de l'agent de voyage commanditaire. Taxes et surcharges en sus. Certaines conditions et restrictions sont applicables). Une valeur totale de 71 850 $!

EMBALLAGE CADEAUX GRATUIT


MATELAS
Linen Chest vous offre toute la gamme Simmons et Sealy aux PLUS BAS PRIX GARANTIS!
Simmons Sealy

PARURES DE FENÊTRES
SERVICE D'ACHATS À DOMICILE GRATUIT 341-7810

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST
MAINTENANT OUVERT 7 JOURS SEMAINE


PORCELAINE CRISTAL ET CADEAUX
LISTE DE LA MARIÉE

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/L'ANNÉE LONGUE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%!
M1868658

ROCKLAND TEL: (514) 341-7810 les promenades de la CATHÉDRALE TEL.: (514) 282-9525 STE-CATHERINE et UNIVERSITY



EN CAS DE TEMPÊTE DE NEIGE: DÉGELEZ-VOUS!

Si vous êtes en voiture et que celle-ci s'immobilise à cause de la tempête:
- Restez dans votre voiture jusqu'à ce que vous ayez de l'aide ou jusqu'à la fin de la tempête.
- Entrouvrez une fenêtre.
- Faites tourner le moteur le moins possible (attention au monoxyde de carbone).

Si vous êtes à la maison:
- Demeurez chez vous et évitez de voyager.
- Adoptez des mesures d'économie d'énergie.

Pour plus de renseignements, procurez-vous le dépliant "Guide aux citoyens en cas de sinistre" à votre bureau Accès Montréal.

PRÉVOYONS L'IMPRÉVISIBLE

Ville de Montréal

Enfermés six mois, mais en bonne santé

d'après AP

WASHINGTON

■ Ils sont ressortis de leur prison affamés, mais en bonne santé.

Quatre hommes et quatre femmes viennent de passer six mois enfermés dans la «Biosphère 2», une structure de verre et d'acier aménagée au milieu du désert de l'Arizona, où ils ont survécu à un régime quotidien de 1800 calories seulement.

«C'est environ 25 p. cent de moins que ce que nous pensions pouvoir consommer, explique Ray Walford, le médecin attitré de la Biosphère 2 et l'une des huit personnes qui y ont vécu d'avril à septembre 1991. Des difficultés causées par les insectes, le manque de lumière solaire et une production végétale limitée par des connaissances agricoles insuffisantes en sont les principales raisons.»

C'est ce qui ressort du premier rapport sur les résultats de cette expérience, publié hier par l'Académie américaine des sciences.

Walford souligne que par suite de la faible teneur en matière grasse de leur régime (moins de 10 p. cent) mais de sa richesse en éléments nutritifs, les «biosphériens» ont subi une réduction significative de leur poids, de leur tension artérielle et de la teneur en cholestérol et en sucre de leur sang.

«Tout le monde est en parfaite santé, même si l'on est loin des 2500 calories que l'on avait prévu consommer quotidiennement. Mais on ne peut en aucun cas parler de malnutrition: le régime était excellent; il était simplement faible en calories»

La Biosphère 2 est censée être un écosystème fermé autosuffisant, dans lequel les besoins des être humains, des animaux et des plantes sont équilibrés. Cette structure de verre et d'acier de trois acres de superficie contient une variété d'environnements, de la forêt tropicale jusqu'aux déserts et aux océans. L'air, l'eau et les matières organiques y sont recyclés, tandis que la lumière solaire, l'électricité et la chaleur y sont acheminées de l'extérieur.

Au nombre des changements positifs constatés, Walford souligne que le niveau de cholestérol des sujets, qui était d'environ 200 milligrammes par décilitre de sang au début de l'expérience, était tombé à 130 six mois plus tard.

Par contre, la perte de poids — de 16 p. cent pour les hommes et 11 p. cent chez les femmes en moyenne — a provoqué de la fatigue. Les sujets auraient ainsi perdu quelque cinq livres de plus que ce qu'on aurait souhaité.

En raison de tous les changements constatés, le docteur Walford affirme avoir fait la preuve qu'une réduction sensible des facteurs de risque physiologique peut être obtenue rapidement dans les pays occidentaux grâce à la manipulation diététique.

En bref

RÉAMÉNAGEMENT DE LA 112-116

■ Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend accessible à la population, tel que demandé par le ministre de l'Environnement, l'étude d'impact environnemental du projet de réaménagement de la route 112-116, entre les échangeurs Charles-Lemoyne et Saint-Hubert, incluant l'échangeur Edna-Maricourt, projet soumis par le ministère des Transports du Québec. Ainsi, pour une période de 45 jours, soit du 30 novembre 1992 au 13 janvier 1993, l'étude d'impact du MTQ est disponible pour consultation publique aux endroits suivants: au Centre culturel Jacques-Ferron, 100 ouest, rue Saint-Laurent, à Longueuil et à la bibliothèque Steve-Fonyo, 5900, boulevard Cousineau, à Saint-Hubert. Les documents seront également disponibles dans deux bibliothèques universitaires. À Québec, ils seront au Pavillon Jean-Charles-Bonenfant de l'Université Laval et à Montréal à l'Université du Québec, à la section des publications gouvernementales de la bibliothèque centrale au 1255, rue Saint-Denis, local A.M.-100.

AGENTS DE BORD DE NATIONAIR

■ Les membres du bureau de direction de l'Union indépendante des agents de bord de Nationair ont remis au cours du week-end au médiateur spécial, le juge Alan B. Gold, une pétition signée par 280 agents de bord à l'emploi de Nationair. Ceux-ci voulaient ainsi signifier au médiateur qu'un interlocuteur important manquait à la table et qu'aucun règlement valable ne pourrait intervenir sans lui.

LA PETITE NOUVELLE!



LA NOUVELLE BMW 320i AVEC MOTEUR 6 CYLINDRES.

Puissance et performance à prix raisonnable. La voiture de Série 3 la plus vendue en Europe! Faites un essai routier, vous verrez comment le rêve devient réalité.

À partir de 31 700 $*.

Pour plus de détails, appelez ou venez faire un tour!

*Les concessionnaires peuvent vendre pour moins. Taxes, transport et préparation en sus.

LE PLAISIR DE CONDUIRE.

AUTOMOBILES CANBEC
4090, Jean-Talon Ouest
MONTREAL (Québec)
(514) 731-7871

BOULEVARD ST-MARTIN
1430, boul. Saint-Martin Ouest
LAVAL (Québec)
(514) 667-4343

AUTOMOBILES JALBERT INC.
16710, autoroute Transcanadienne
KIRKLAND (Québec)
(514) 695-6662

PARK AVENUE BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
BROSSARD (Québec)
(514) 445-4555



Serge Godin, président de CGI, conseillers en gestion et informatique

« Montréal me donne de la place... J'la prends. »

Pour M. Godin, le «Montréal technologique» est de plus en plus compétent et concurrentiel. Et si plusieurs entrepreneurs se sont installés à Montréal, suivant son exemple, c'est parce qu'ils savent que Montréal, avec son centre-ville, est la force motrice du Québec et qu'elle alimente les vrais défis économiques nord-américains. Ils l'ont choisie pour ses atouts et ses services, comme la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM). Vous voulez être en affaires? À Montréal, vous pouvez prendre toute la place que vous voulez.

Montréal, ça fait partie de votre actif.

[Pour toute demande de services à caractère économique : téléphonez à la CIDEM au **872-2773.** Téléc. : 872-8520.]

Ville de Montréal

L'Hôtel-Dieu en banlieue inquiète les organismes accréditeurs

Le rapport d'examen de la faculté de médecine indique que le déménagement est un grave sujet de préoccupation

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le projet de déménagement de l'Hôtel-Dieu de Montréal mine la confiance des organismes officiels d'accréditation nord-américains à l'égard de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal (la principale faculté française au Québec) et il risque, aussi, de favoriser la croissance des hôpitaux de langue anglaise du centre-ville au détriment des autres.

C'est ce qu'a expliqué hier, à la veille de la réouverture du débat sur la survie des hôpitaux universitaires du territoire et sur le déménagement de l'Hôtel-Dieu, le directeur du département de physiologie de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, le Dr Michel Bergeron.

Le Dr Bergeron est membre du Conseil de la faculté de médecine de l'U de M et, jusqu'à récemment, membre du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu, l'institution hospitalière dont l'importance symbolique est la plus forte à Montréal. Elle a été fondée en 1644 par des citoyens de La Flèche.

Il a signalé hier à *La Presse* que, dans son rapport d'études sur la valeur de la faculté de médecine de l'Université de Montréal (celle qui dessert la population de langue française), le *Ad Hoc Survey Team* des comités d'accréditation du Canada et des États-Unis (*Committee of Canadian Medical Schools* et *Liaison Committee on Medical Education* de l'American Medical Association) le signal d'alarme a été sonné. Ces comités examinent la valeur des facultés.

Cette mission panaméricaine ad hoc fait un examen critique des facultés tous les sept ans. L'ultime rapport concernant la faculté de médecine l'U de M a été communiqué à l'université il y a quelques semaines.

Ce texte, dit le Dr Bergeron, signale fortement qu'au sommet de la liste des préoccupations (*«major concerns»*), se trouve «le problème des communications».

Les enquêteurs ont constaté, précise-t-il, que la faculté française de médecine de Montréal est préoccupée par la dispersion de ses 14 hôpitaux affiliés, dont cinq sont officiellement reconnus hôpitaux universitaires: Notre-Dame, Maisonneuve, Sacré-Coeur, Saint-Luc et Hôtel-Dieu. Le rapport souligne que le projet de déménagement de l'Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies, soit vers la lointaine périphérie urbaine (*«remote eastern suburb»*), est un grave sujet de préoccupation (*«a genuine worry»*).

Dispersion

Cette préoccupation relative à la dispersion des moyens d'enseignement de l'université pourra éventuellement, dit-il, miner la confiance que les organismes accréditeurs peuvent avoir en la valeur de la formation des médecins québécois de culture française.

Le Dr Bergeron explique aussi que de pénibles tractations sont actuellement en cours au sujet d'une éventuelle réduction, par le ministère de la Santé (de 17 à 11) du nombre des hôpitaux universitaires de tout le territoire. Il dit que l'élimination de l'un des cinq hôpitaux universitaires de l'Université de Montréal, envisagée par le ministère de la Santé, doit être mise en regard d'une possible augmentation — de deux à trois — des hôpitaux universitaires anglais.

Il explique que la fusion des deux hôpitaux universitaires de McGill, Royal Victoria et General, proposée par McGill, n'est qu'«apparente»; elle serait combinée par l'affiliation officielle à McGill, du Montreal Jewish; «cela porterait de deux à trois le nombre des hôpitaux universitaires de McGill». En tout cas, lance le Dr Bergeron, s'il faut absolument fermer un hôpital au centre-ville, ce devrait être les hôpitaux anglais Reddy Memorial et le Chest, pas l'Hôtel-Dieu qui sert à la formation, par l'Université de Montréal, des médecins d'une grande part du territoire québécois.

Quoi qu'il en soit, le débat sera relancé de plus belle cette semaine. Le ministre de la Santé, M. Marc-Yvan Côté, principal promoteur, au nom du conseil des ministres du gouvernement Bourassa, du déménagement de l'Hôtel-Dieu, devrait à nouveau faire connaître le point de vue du gouvernement lundi le 7 décembre.

Avertissement

Apparemment mise au courant des intentions gouvernementales en cette affaire, la Coalition montréalaise d'opposition au déménagement (comprenant les administrations municipales de Montréal et d'Outremont) mobilisera avant. Le 4 ou le 5 décembre (jeudi ou vendredi), explique l'un des porte-parole, le professeur Jean-Claude Marsan, doyen de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, la Coalition lancera un avertissement. Il ne faudra pas que, «pour trancher la poire en deux», dit-il, le gouvernement sépare en deux les instruments de recherche scientifiques de l'Hôtel-Dieu: une part à l'Hôtel-Dieu et une autre à Rivière-des-Prairies. Les activités d'enseignement et de recherche de l'Hôtel-Dieu, pour être valables, doivent rester en ville, a-t-il souligné.

Le dossier de l'Hôtel-Dieu embarrasse le comité interministériel de Montréal

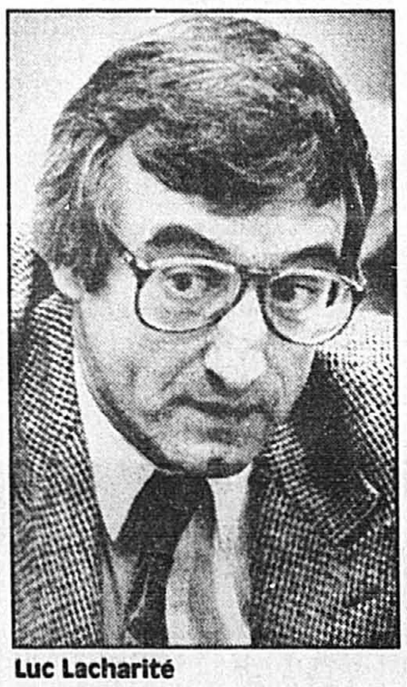
GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Les ministres de la région de Montréal semblent embarrassés au plus haut point par le dossier du centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu que leur collègue de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, fait déménager à Rivière-des-Prairies.

C'est du moins l'impression qu'on entretient à la Coalition sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu, dont la dernière demande de rencontrer le Comité ministériel permanent de développement du Montréal métropolitain, présidé par le ministre Daniel Johnson, a échoué.

«Les ministres de ce comité acceptent de rencontrer la Coalition, mais ils attendront que le ministre de la Santé soit d'abord passé par Montréal où il doit répondre aux questions soulevées par le rapport Yergeau», a indiqué hier Luc Lacharité, porte-parole de la Chambre de Commerce de Montréal, dont le président, Bernard Roy, préside le regroupement des opposants au déménagement.



Luc Lacharité

M. Lacharité estime «difficile à qualifier» l'attitude des ministres montréalais, dont il ne cache pas qu'ils lui laissent l'impression de ne pas vouloir s'occuper du dossier. Une opinion qu'on partage également dans l'entourage du maire Jean Doré.

Le président de la CSN et membre de la Coalition, Gérald Larose, estime pour sa part que les ministres Johnson, Gérald Tremblay et Claude Ryan, qu'on a dit opposés au projet de déménagement, «sont pris avec un collègue — Marc-Yvan Côté — qui s'est mouillé jusqu'à la lèvre supérieure avec ce dossier».

«Quand on analyse la situation, on peut dire que les ministres de la région de Montréal ne se sont pas rapprochés du dossier. Ils donnent l'impression de le laisser flotter en attendant qu'il passe tout doucement au bout du quai, sans faire de vague, jusqu'à ce qu'on n'en parle plus», ajoute le président de la CSN.

Le ministre de la Santé, lui, a arrêté la date du 7 décembre (lundi prochain) pour aller expliquer en long et en large sa décision aux Montréalais, mais rien n'avait encore été décidé, hier, quant à la forme qu'on donnerait à l'exercice.

Les membres de la Coalition, quant à eux, ont fait savoir qu'ils demanderaient à rencontrer le premier ministre Robert Bourassa pour lui demander de revenir sur cette décision du conseil des ministres. M. Bourassa a appuyé le ministre Côté dans sa décision.

Nos cardigans & chandails

Tout un choix vous attend chez BOVET

A 95$

B 90$

C 110$

A- CHANDAIL DE LAINAGE à col rond avec pièces en "ultra-suède". Gris ou vert. Tailles P. à TG. 95$ Tailles fortes et élancées jusqu'à 4G: 110$

B- TRÈS BEAU CARDIGAN avec poches et broderie. Acrylique / laine. Lilas ou bleu. Tailles P. à TG. 90$ Tailles fortes et élancées 100$

TAILLES FORTES ET ÉLANCÉES

C- CARDIGAN "importé d'Italie" en lainage avec motif en damier. Teintes de marine ou gris. Tailles P. à TG. 110$ Tailles fortes 1G et 2G: 125$

Bovet

* Centre Rockland 735-5441
* Carrefour Laval 687-1670
* Galeries d'Anjou.....353-6310
* Fairview Pte-Claire.....694-9050
* Centre Eaton (niveau métro) .849-9281
* 4475 bd Métropolitain 374-4555
* Carrefour Angrignon.....366-0762
* Promenades St-Bruno 653-5100

photo NDG inc

MINOLTA X-700
• Avec 50 mm F.1.7

Seulement 399,95$

OBJECTIFS MINOLTA
Haute performance
28-70 Minolta 199,95$
70-210 Minolta 199,95$

cokin
LE SYSTÈME DE FILTRES CRÉATIFS
PRIX SPÉCIAUX SUR FILTRES COKIN EN INVENTAIRE

JUMELLES MINOLTA EZ 7 x 35
EZ 7 x 35 79,95$
XL 8 x 40 139,95$
Compacte 8 x 23 99,95$
Compacte 10 x 23 119,95$
Pocket 7 x 21 119,95$

OBJECTIFS MINOLTA MAXXUM AF-Xi
28 x 80 Xi 259,95$
80 x 200 Xi 269,99$
28 x 105 Xi 449,95$
35 x 200 Xi 699,95$
100 x 300 Xi 449,95$

MINOLTA FREEDOM 50
ENSEMBLE
Incluant piles, étuit et film.
Seulement 59,95$

ENSEMBLE MINOLTA 3Xi
Incluant 35-80 «Power Zoom», sac Minolta, film et pile au lithium.
Seulement 499,95$
ES Eye Start Automation
GARANTIE 5/2

MINOLTA 5Xi
Boîtier seulement 499,95$
ES Eye Start Automation
GARANTIE 5/2

MINOLTA 9Xi
NOUVEAU BOÎTIER 899,95$
ES Eye Start Automation
GARANTIE 5/2

8" x 12"
AGRANDISSEMENT COULEUR avec chaque film 35 mm (C-41) apporté avant le 10 janvier 1993

GRATUIT
TRAITEMENT PAR SELECT PHOTO

NOUS UTILISONS LE PAPIER Kodak POUR FINIR EN BEAUTÉ

RÉPARATIONS
ÉCHANGES ACCEPTÉS
FINITION DE PHOTOS

photo NDG inc

LOCATIONS
PHOTOS DE PASSEPORT
LAMINAGES

5488, rue Sherbrooke Ouest 489-8401
1108, boul. de Maisonneuve Ouest 844-1766
1197, Place Phillips au Centre Ville 866-8761

SEMAINE SANS TAXES CHEZ YVES ROCHER

Magasinez en beauté et SANS TAXES chez Yves Rocher



Jusqu'au 6 décembre, Yves Rocher vous offre la taxe provinciale et la TPS y compris sur les spéciaux et les emballages.

Profitez-en vite et évitez les tracas du magasinage de dernière minute!

JUSQU'AU 6 DÉCEMBRE
CENTRES DE BEAUTÉ YVES ROCHER

Ste-Catherine et Peel, Promenades de la Cathédrale, Place Alexis-Nihon, Plaza St-Hubert, Carrefour Angrignon, Carrefour Laval, Fairview Pte-Claire, Carrefour du Nord, Galeries Rive-Nord, Centre Rockland, Place Versailles, Mail Champlain, Promenades St-Bruno, Place Longueuil.

Yves Rocher
La beauté par les plantes

M1868655

Des voleurs empochent 7 millions près de Toronto

Presse Canadienne

CORD, Ont.

■ La police régionale de York s'est dite convaincue, hier, que les voleurs de 7 millions au siège social de la compagnie de transport d'argent National Armored, tout près de Toronto, ont bénéficié d'une complicité de l'intérieur.

Ils savaient en effet, a fait remarquer le sergent Norn Miles, à quelle heure les deux employés commençaient leur travail et que chacun ne connaissait que la moitié de la combinaison de la porte de la chambre forte.

Lorsqu'un premier employé a stationné sa voiture dans le parking de la compagnie, à 14 h 50 dimanche, une camionnette est venue à ses côtés et deux hommes masqués de passe-montagnes et armés de revolvers .38 en sont sortis.

Ils ont obligé l'employé à ouvrir la porte et à débrancher le système d'alarme, puis l'ont ligoté en attendant le second employé. Une fois les deux employés arrivés, ils leur ont ordonné d'ouvrir la chambre forte, dans laquelle ils ont dérobé 7 millions.

Les deux employés ont pu se libérer de leurs liens à 15 h 45 et alerter la police.

Le sergent Miles a signalé qu'il y avait 4 millions en chèques de petits montants, «qui ne pourront probablement servir à personne», et 3 millions en billets de banque.

Cet argent est assuré, a dit la compagnie, qui a annoncé son intention d'offrir une récompense (montant non encore déterminé) pour toute information conduisant à l'arrestation des voleurs.

Les deux suspects, a révélé la police, parlaient anglais avec un accent italien. L'un mesure cinq pieds 11 pouces et pèse environ 200 livres. L'autre mesure cinq pieds huit pouces et pèse 180 livres.

Le meurtrier d'un directeur d'Exxon condamné deux fois

Agence France-Presse

NEW YORK

■ Condamné lundi matin à 95 ans de réclusion criminelle par un juge fédéral de Trenton (New Jersey) le ravisseur et meurtrier d'un directeur d'Exxon a été condamné pour les même faits lundi après-midi à la prison à vie par une cour d'État.

Arthur Seale, 45 ans avait reconnu avoir enlevé le 29 avril 1992 le président d'Exxon Co. International, Sydney Reso, 57 ans, afin d'obtenir une rançon.

Il doit d'abord théoriquement purger la condamnation fédérale de 95 ans de prison, sans possibilité de remise de peine, avant d'exécuter la peine prononcée par la cour d'État. Devant la juridiction fédérale, le procureur avait réclamé la peine maximum contre le meurtrier estimant que ce crime était le plus grave jamais commis au New Jersey.

Sydney Reso, marié et père de trois enfants, avait été enlevé alors qu'il rentrait à son domicile. Seale, aidé par son épouse Irène, lui avait tiré une balle dans le bras avant de l'enlever dans une camionnette. Baillonné, enfermé dans une malle, Sydney Reso était mort de ses blessures le 3 mai. Après l'avoir enterré, Seale et son épouse avaient continué d'essayer d'obtenir une rançon de 18,5 millions de dollars en se faisant passer pour un groupe d'écologistes extrémistes.

Le couple avait été arrêté le 19 juin par les policiers du FBI après ce que les enquêteurs ont appelé «la plus grande chasse à l'homme organisée depuis l'enlèvement de Patricia Hearst».

Le meurtrier a demande pardon à la famille de la victime. Mme Patricia Reso s'est félicitée que la justice ait été rendue de cette manière.

Décédée d'une pneumonie, non d'une méningite

Presse Canadienne

SHERBROOKE

■ La fillette de La Patrie trouvée morte vendredi dernier est décédée des suites d'une pneumonie bactérienne, et non d'une méningite, comme l'avaient craint les autorités médicales.

L'autopsie pratiquée hier par le coroner Louise Nolet, de Québec, a révélé que c'est une pneumonie de type «*hemophilus influenza*» qui a causé la mort de Julie Robidoux-Poliquin, âgée de 7 ans.

En plus de la pneumonie, cette infection peut causer la méningite (infection des méninges, les couches qui protègent le cerveau) et l'épiglottite (infection de l'épiglotte, membrane située dans la gorge).

Il s'agit cependant d'une bactérie «complètement différente» du méningocoque, qui avait causé la mort d'une jeune fille de Rock Forest la semaine dernière, a indiqué le coordonnateur en contrôle et prévention des maladies infectieuses au Département de santé communautaire (DSC) du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, le docteur Reno Proulx.

Ce dernier et le coroner Nolet présumaient que la fillette de La Patrie était effectivement atteinte d'une pneumonie. Mais le coroner a poussé plus loin son analyse pour déterminer avec certitude que la méningite n'était pas en cause.

Au moins trois cas de méningite à méningocoque sont survenus depuis deux semaines en Estrie. L'une des victimes, une femme de 42 ans, de Rock Forest, est toujours hospitalisée au CHUS, souffrant d'une «infection sévère». Son état est «stable», selon le docteur Proulx. Une femme de 20 ans, de Lac-Mégantic, a quant à elle regagné son domicile la semaine dernière après un bref séjour au CHUS.

«*L'hemophilus influenza* est une bactérie qui touche surtout les enfants en bas âge», a expliqué le docteur Reno Proulx. De nos jours, les nouveaux-nés reçoivent dès l'âge de deux mois un vaccin de routine très efficace contre l'infection par la bactérie, a ajouté le médecin.

Le DSC du CHUS a tenu une séance d'information au centre communautaire de La Patrie hier.

De la collection de montres Birks...

Montres

SEIKO

*À 30 % de rabais**

Toutes les montres Seiko de Birks sont présentement en solde, dont notamment les tout nouveaux modèles pour homme et femme. Chaque montre porte non seulement la garantie Seiko de 3 ans, mais elle est aussi appuyée de la réputation séculaire d'intégrité et de service des horlogers de Birks.

- gravure sans frais
- certificat de remplacement gratuit d'une pile
- conseils avisés des professionnels de Birks
- centre après-vente dans les principales villes du Canada

Pour un temps limité seulement

* moins 30 % du prix de détail suggéré

BIRKS
Joaillerie par excellence
Depuis 1879

CHEZ CHRYSLER, VOUS OBTENEZ DES RÉSULTATS.

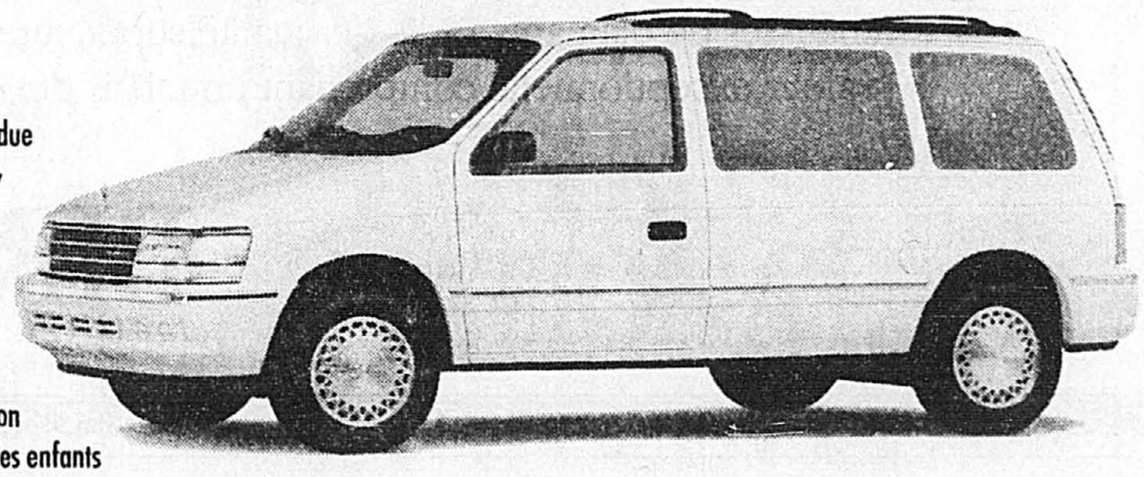
NOUS EN FAISONS LA PREUVE AVEC DES OFFRES IMBATTABLES SUR CES MODÈLES 1993.

DODGE CARAVAN/PLYMOUTH VOYAGER SE 1993

TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS† OU 1 000 $ DE REMISE EN ARGENT† + CLIMATISEUR SANS FRAIS

ENSEMBLE 24D et 28D

- ☑ La mini-fourgonnette la plus vendue au monde et construite ici-même, au Canada
- ☑ Coussin gonflable standard du côté conducteur
- ☑ Siège d'enfant intégré offert en option
- ☑ Traction intégrale et système de freins antiblocage offerts en option
- ☑ Verrous de portière à l'épreuve des enfants





Siège d'enfant intégré



Prix Canada pour l'excellence en affaires 1991, catégorie qualité.

7115 3/60 ††

DODGE RAM À MOTEUR DIESEL CUMMINS À TURBOCOMPRESSEUR 1993

TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS† OU 1 000 $ DE REMISE EN ARGENT†

ENSEMBLE 2YF

- ☑ Moteur diesel Cummins à turbocompresseur de 5,9 L
- ☑ Climatiseur
- ☑ Boîte automatique à 4 rapports
- ☑ Offert avec traction à 2 ou 4 roues motrices
- ☑ Poids combiné de charge et de traction pouvant atteindre 17 000 lb



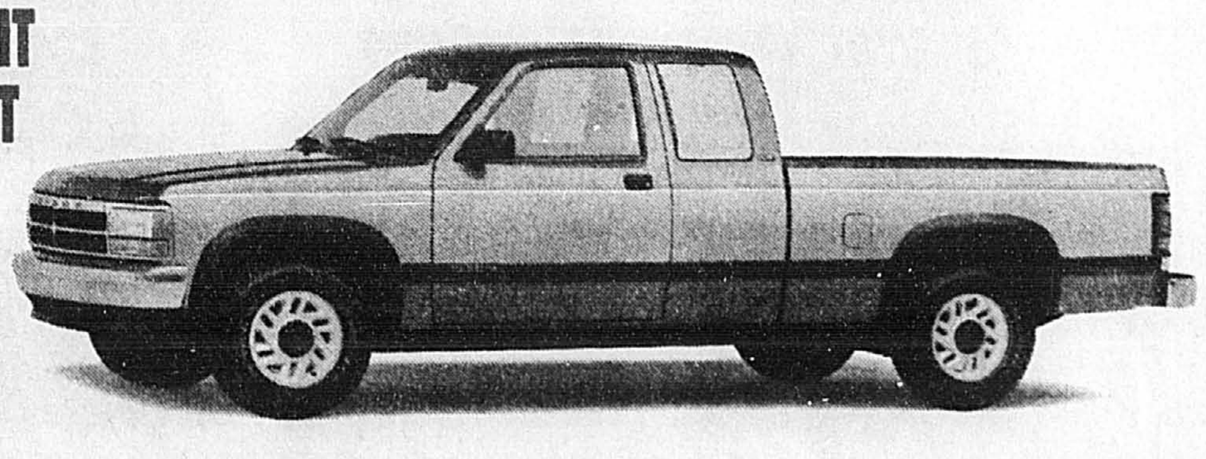
DODGE DAKOTA 1993

CLIMATISEUR SANS FRAIS

TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS† OU 750 $ DE REMISE EN ARGENT†

ENSEMBLE 23F

- ☑ Régulateur de vitesse électronique
- ☑ Volant ajustable
- ☑ Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes
- ☑ Système de freins antiblocage arrière standard
- ☑ Moteurs V6 et V8 Magnum offerts en option
- ☑ Système de freins antiblocage aux quatre roues offert en option



CHRYSLER

JUSTE UN ESSAI ET VOUS SEREZ CONVAINCU.

CHEZ LES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DU QUÉBEC.

Dodge Camions Dodge CHRYSLER

Plymouth Camions Dodge CHRYSLER

† L'offre de remise en argent et l'offre de taux de crédit du fabricant sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Elles annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. L'offre de remise en argent inclut la TPS. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Crédit Canada ltée. Les acheteurs sont responsables du transport, de l'immatriculation, des taxes et autres frais pouvant s'appliquer. Ces offres d'une durée limitée sont en vigueur du 1er novembre 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada ltée décide d'y mettre fin. Dans les cas des véhicules loués à long terme par des particuliers, seule la remise s'applique. L'offre ne concerne que les véhicules en stock chez le concessionnaire. Le programme Location Clé d'Or est offert pour certains modèles. Consultez votre concessionnaire pour en savoir davantage.

†† Certaines restrictions s'appliquent. Un autre choix de garanties est offert pour les modèles importés. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

Meurtre d'un jogger au parc Angrignon

ANDRÉ CÉDILOT

■ La police de la CUM cherche toujours à tirer au clair le meurtre d'un jogger de 51 ans trouvé hier matin dans un bois du parc Angrignon, à LaSalle.

La victime, Yves Lalonde, aurait été mortellement frappée à la tête, vraisemblablement avec une roche, une branche ou un quelconque objet contondant.

C'est l'appel anonyme d'un citoyen, à 9 h 10, qui a mené les policiers dans l'étroit sentier qui traverse un bois en plein centre de l'immense parc situé en bordure du boulevard de La Vérendrye, en banlieue sud-ouest de Montréal.

L'homme, qui portait des vêtements de sport et des souliers de course, était étendu sur le dos, la tête ensanglantée, tout près d'une pierre qui encombrait le sentier.

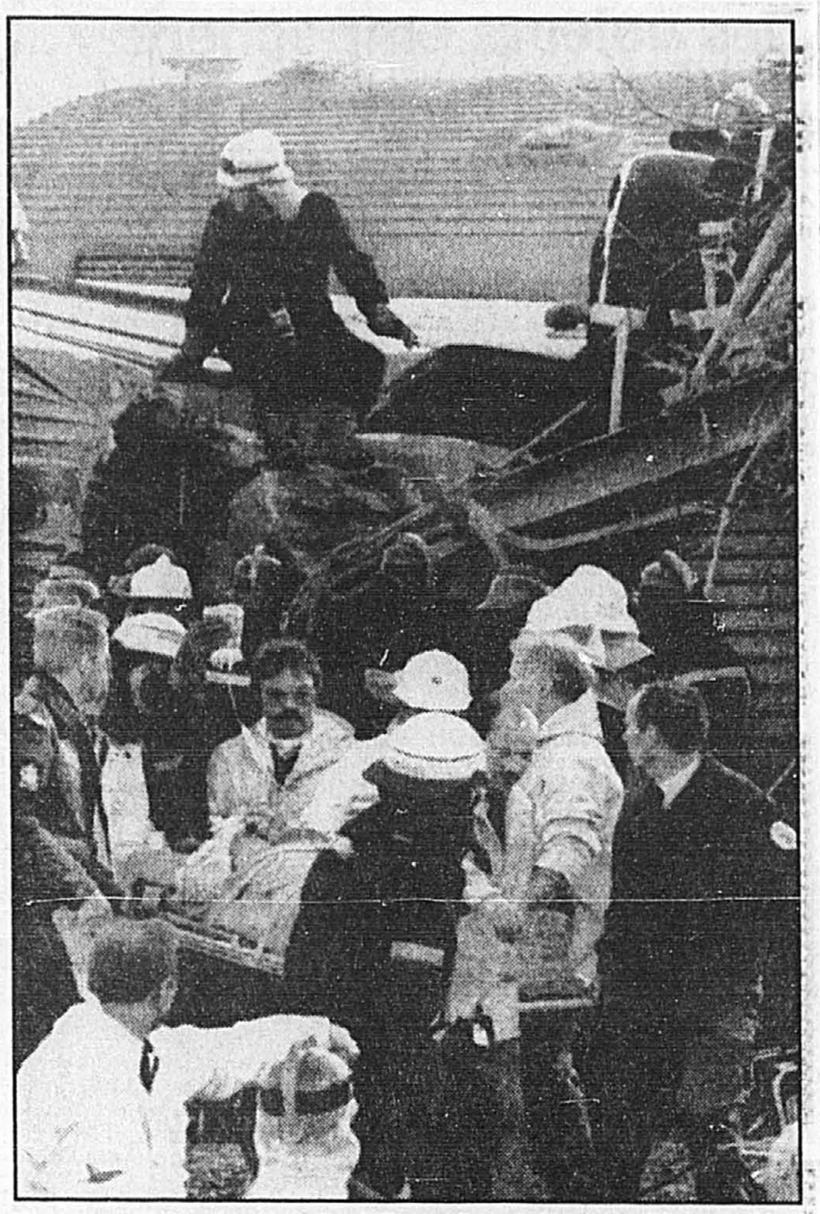
De prime abord, les détectives montréalais ont cru que la victime avait fait une mauvaise chute en courant, d'autant plus que sa voiture, une Sentra bleue, était tout près, bien en vue dans le stationnement, et que les clefs se trouvaient dans les poches de la victime.

Après un examen plus poussé du cadavre à l'Institut de médecin légale, rue Parthenais, la coroner Teresa Sourour, qui est allée sur place, s'est ravisée, affirmant qu'il pouvait s'agir d'un homicide. L'autopsie pratiquée aujourd'hui devrait confirmer l'opinion de l'ancienne pathologiste.

L'homme, qui réside à Lachine, a été vu vivant la dernière fois dans la soirée de dimanche. Au hasard d'une patrouille, des policiers avaient aussi vérifié son automobile stationnée dans le parc Angrignon, vers 23 h.

Les premières expertises semblent démontrer qu'il aurait été attaqué par derrière. On ignore pour l'instant le mobile de l'attentat.

Tard hier, une équipe de détectives dirigée par le lieutenant Jean Ostiguy, de la brigade des homicides, s'affairaient à élucider cet assassinat, le 68e à survenir sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année.



Des secouristes transportent l'une des victimes qu'ils ont dégagées du train de banlieue qui a déraillé, hier matin, près d'Amsterdam.
PHOTO *Reuter*

Sept morts et 33 blessés dans le déraillement d'un train près d'Amsterdam

AP

HOOFDDORP, Pays-Bas

■ Sept personnes ont été tuées et 33 autres blessées hier matin dans le déraillement d'un train de banlieue bondé à Hoofddorp, près d'Amsterdam, a annoncé la radio néerlandaise.

Selon la police, six des blessés sont dans un état grave et ont dû être transportés par hélicoptère vers un hôpital. Plusieurs des passagers auraient péri écrasés après avoir traversé des fenêtres du train sous l'effet du choc.

Ce train express de sept voitures venait de quitter Amesterdam en direction du port de Flushing quand il a quitté les rails vers 7 h 15. Quatre wagons se sont couchés et l'un d'eux a enfoncé une construction sur le côté de la voie ferrée, blessant une vingtaine de passagers.

Plusieurs occupants du train sont restés coincés dans leur siège, prisonniers des tôles, et n'ont pu se dégager que grâce à l'intervention rapide des pompiers et des secouristes.

Un porte-parole des chemins de fer néerlandais a précisé que ce train avait déjà déraillé à cet endroit samedi dernier sans faire de blessés. Il s'est toutefois refusé à lier les deux incidents entre eux.

Le jury délibère au procès de Woodley Coldros, accusé d'homicide involontaire

LUCIE CÔTÉ

■ En ne témoignant pas à son procès, Woodley Coldros a évité que ses antécédents judiciaires ne soient révélés aux membres du jury qui ont commencé à délibérer hier après-midi. Ils doivent déterminer si l'accusé est coupable d'homicide involontaire sur Jacques Richer.

Juste après avoir été apostrophée et frappée légèrement par l'accusé, agacé de voir Richer parcourir à toute allure le quai du métro, la victime, qui s'était allongée par terre, est morte le 7 juin dernier à la station Radisson, la tête broyée par le train.

Le juge André Biron a expliqué aux jurés les trois verdicts qui peuvent s'appliquer à Woodley Coldros: coupable d'avoir causé la mort de Jacques Richer, soit par un acte illégal (les coups), soit en le portant, par des menaces ou la crainte de quelque violence, à faire quelque chose qui a causé sa mort (lorsque Richer s'est laissé glisser par terre, après avoir été frappé); coupable de voies de fait; innocent.

Les membres du jury ignorent qu'en 1989, encore mineur, Coldros, aujourd'hui âgé de 19 ans, avait été jugé comme un adulte et condamné à un an d'emprisonnement pour une ribambelle de chefs d'accusation tous reliés au même événement: avoir déchargé son arme à feu pour mettre en danger la vie de quelqu'un, enlèvement, voies de fait avec lésion, vol qualifié, vol de cartes de crédit, etc.

En juin dernier, il a aussi été condamné à payer une amende de 500 $ pour voies de fait sur un agent de la paix. Enfin, il subira un autre procès dès demain pour une accusation d'entrave au travail d'un agent de la paix.

Le juge Biron a mentionné aux jurés l'article du Code criminel concernant la légitime défense, tout en spécifiant qu'il ne s'appliquait pas nécessairement à la cause qu'ils jugeaient. «C'est à vous de décider qui a attaqué qui», a-t-il noté.

Dans son témoignage, l'amie de Woodley Coldros, Nadège-Alexandra Jean, avait affirmé que Richer avait le premier frappé Coldros — qui marchait sur lui — en le repoussant des deux mains, «comme pour se dégager», avait-elle spécifié, ajoutant que «quand tu pousses quelqu'un, c'est provocateur».

La légitime défense s'appliquera seulement si les jurés peuvent déterminer que Coldros n'a pas provoqué sa victime, et que c'est Richer qui l'a réellement attaqué.

L'agent de surveillance Guy Larocque, dans son témoignage détaillé et précis, a déclaré qu'après un échange verbal, Coldros avait frappé Richer au visage et à l'abdomen, sans qu'il y ait riposte.

DE LA COLLECTION DE PIERRES PRÉCIEUSES DE BIRKS...
BAGUES DE SAPHIRS, D'ÉMERAUDES ET DE RUBIS

RABAIS DE 30 %
SUR BAGUES SÉLECTIONNÉES SEULEMENT

Birks vous présente avec fierté une splendide collection de bagues ornées de saphirs, d'émeraudes et de rubis rehaussés de diamants Birks de qualité supérieure. Une valeur exceptionnelle comprenant un rabais de 30 %.

BIRKS
Joaillerie par excellence depuis 1879

Dormez là-dessus.



En période de récession, ce n'est pas la peine de réfléchir trop longtemps avant de saisir une offre aussi tentante. Pour repartir du bon pied, l'Hôtel des Gouverneurs vous invite, du 12 octobre 1992 au 30 avril 1993, à profiter de son confort et de son service réputés, à des prix qui font rêver.
Pour réserver, composez sans frais, le 1 800 463-2820 ou communiquez avec votre agent de voyages.
* Occupation simple ou double.
Ces tarifs sont offerts aux individus, sans limite et sans conditions.
Aéroplan

HÔTEL DES GOUVERNEURS
RÉSERVATIONS
1 800 463 2820

Le harcèlement sexuel sur les lieux de travail très répandu à travers le monde

AP
WASHINGTON

■ Le harcèlement sexuel sur les lieux de travail est très répandu à travers le monde, selon une enquête de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) réalisée dans 23 pays. Mais sept seulement ont une législation pour combattre cette pratique.

Ces pays sont l'Australie, le Canada, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Nouvelle-Zélande et la Suède. Dans les autres pays, le harcèlement sexuel n'est pas défini dans les textes. Les victimes obtiennent réparation dans le cadre d'autres lois, comme celles punissant le licenciement abusif.

Le terme de « harcèlement sexuel » vient des États-Unis, pionniers de la législation en la matière. Il y est puni par les tribunaux depuis 1975. En 1980, 42 pour cent des femmes interrogées déclaraient avoir fait l'objet de harcèlement sexuel, sous une forme ou une autre.

Des enquêtes récentes montrent que 21 des Françaises, 58 pour cent des Néerlandaises et 74 pour cent des Britanniques ont connu le harcèlement sexuel sur le lieu de travail ; 27 pour cent des Espagnoles ont fait l'objet d'avances explicites, voire d'attouchements.

En Autriche, selon une enquête de 1986, 30,5 pour cent des femmes disent avoir été victimes d'incidents graves. En Allemagne, 6 pour cent des femmes disent avoir démissionné au moins une fois pour échapper au harcèlement. En Tchécoslovaquie, 17,5 pour cent des femmes ont été agressées physiquement, 35,8 pour cent verbalement. Aucun dossier n'a été transmis aux tribunaux.

Au Danemark, 11 pour cent des femmes interrogées en 1991 disent avoir été victimes de harcèlement et 8 pour cent ont perdu leur emploi en conséquence. En Norvège, montre une enquête de 1988, 41 pour cent des femmes ont subi des attouchements.

soin de vacances · J'ai besoin de vacances · J'ai besoin de vacances · J'ai besoin
VANCOUVER
VOL ALLER RETOUR
Période des fêtes
Départs de Dorval
les 16, 23 et 30 décembre,
6 et 13 janvier
Nombre de places limité
À partir de 399$ Toutes taxes incluses
multi-voyages
Pour de plus amples renseignements consultez-nous au
Tél. : 858-6260. 8403, rue Saint-Denis
Montréal H2P 2G9
Permis du Québec
1869521;028

À NOËL, OFFREZ-LUI DES PANTOUFLES

29,99
7-13 D
Prix courant 40$
Deux modèles de pantoufles: OPERA ET MULE. Cuir doublé de peau de porc, semelles de suède avec empiècements de caoutchouc anti-dérapants. Noir, bleu, bourgogne.
Bovet
Galeries d'Anjou 353-6310
4475 bd Métropolitain.....374-4555
Fairview Pte-Claire 694-9050
Carrefour Laval 687-1670
Centre Eaton (niveau métro) 849-9281
Promenades St-Bruno.....653-5100
Centre Rockland 735-5441
Carrefour Angrignon 366-0762

1er DÉCEMBRE • JOURNÉE MONDIALE DU SIDA

Peut-on faire quelque chose?

« OUI, JA, YES, AÏ, SI, DA. »

La réponse est oui.
Oui, tout le monde peut faire quelque chose car le sida, c'est toute la société que ça regarde.
Faire quelque chose, c'est d'abord s'informer, réfléchir. C'est être prudent afin d'éviter la transmission. C'est aussi bannir tout comportement discriminatoire face aux personnes vivant avec le VIH ou le sida. C'est enfin agir.
Oui, nous pouvons faire quelque chose.
Partout à travers le monde, les communautés s'engagent. Le sida, c'est ensemble, individuellement et collectivement, que nous le vaincrons.

LA COALITION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS DE LUTTE CONTRE LE SIDA ET SES MEMBRES.

Cet organisme est subventionné en partie par le Centre québécois de coordination sur le SIDA, ministère de la Santé et des Services sociaux.



CONTRACTEZ VOTRE HYPOTHÈQUE AU TRUST NATIONAL ET RECEVEZ jusqu'à 1000 $

Actuellement, lorsque vous contractez ou transférez votre hypothèque et choisissez un prêt hypothécaire à taux convertible d'un an ou un prêt hypothécaire fermé d'un terme variant entre deux et cinq ans du Trust National, vous pouvez recevoir 5 $ en argent comptant pour chaque tranche de 1 000 $ de votre hypothèque jusqu'à concurrence de 1 000 $.

De plus, grâce à notre prêt hypothécaire à taux convertible d'un an, vous pourrez obtenir en tout temps un taux d'intérêt fixe concurrentiel pendant douze mois sans aucuns frais.

Venez nous rencontrer et nous vous indiquerons comment obtenir jusqu'à concurrence de 1 000 $ en argent comptant.

Demandez-nous plus de détails dès aujourd'hui!

Trust National
Pour un avenir sûr

Élémentaire, mon cher Watson!



Un bar accueillant, une bonne table et du billard!

Sherlock's®





Unique en Amérique du Nord :

- 18 000 pi ca superbement aménagés,
- petit-déjeuner à l'européenne,
- repas du midi comportant table d'hôte et bar à salade,
- ambiance de pub feutrée après le bureau,
- menu du soir complet,
- 14 tables de billard haut de gamme,
- ouvert tous les jours de 8 h du matin à 3 h de la nuit.

1010, Ste-Catherine O. (coin Peel)
Niveau mezzanine